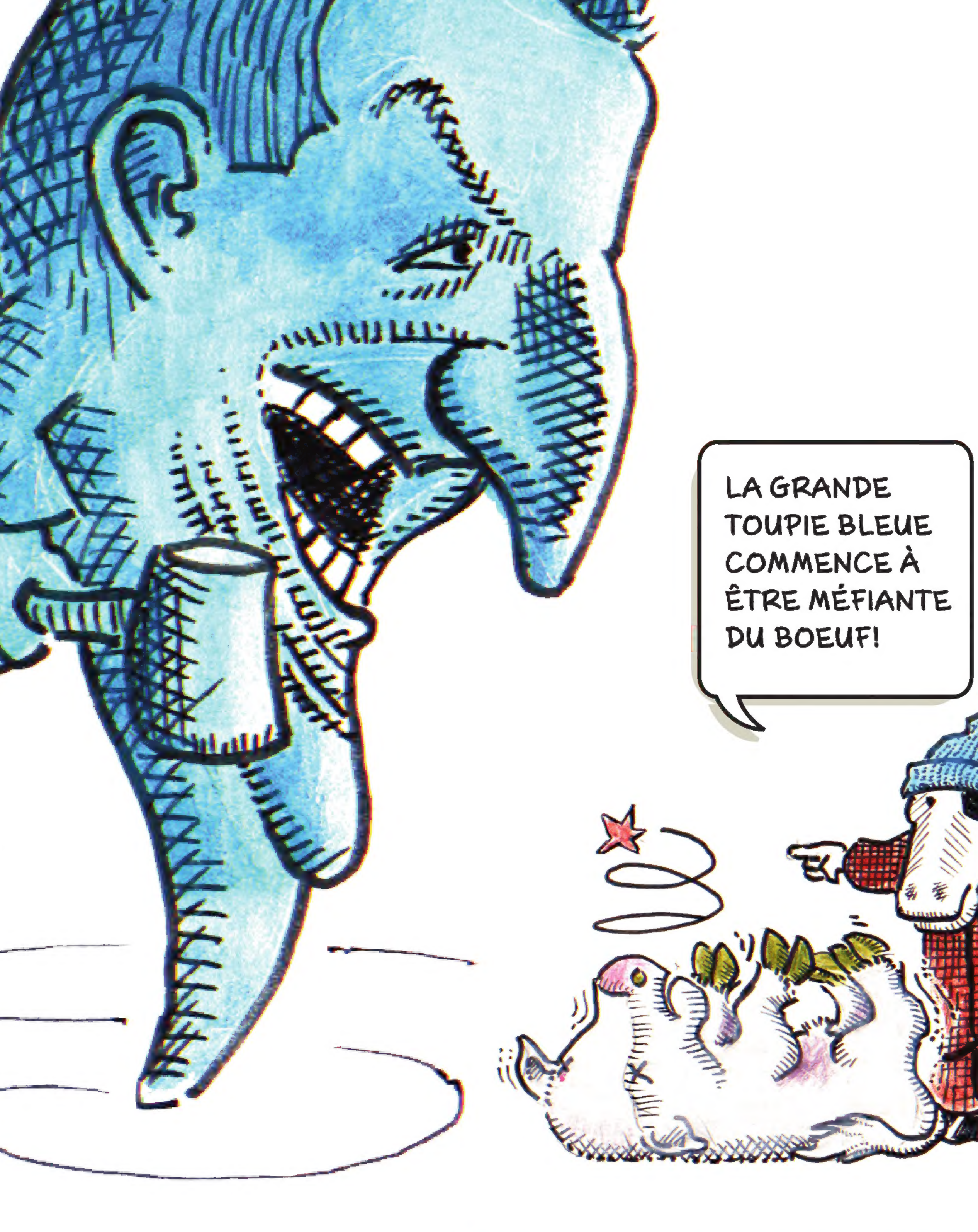


VOL. 105 N° 26 | 10 AU 16 OCTOBRE 2018 | MANITOBA | • 2,20 $ + TAXES
Depuis 1913

BEF : LA PORTE EST FERMÉE

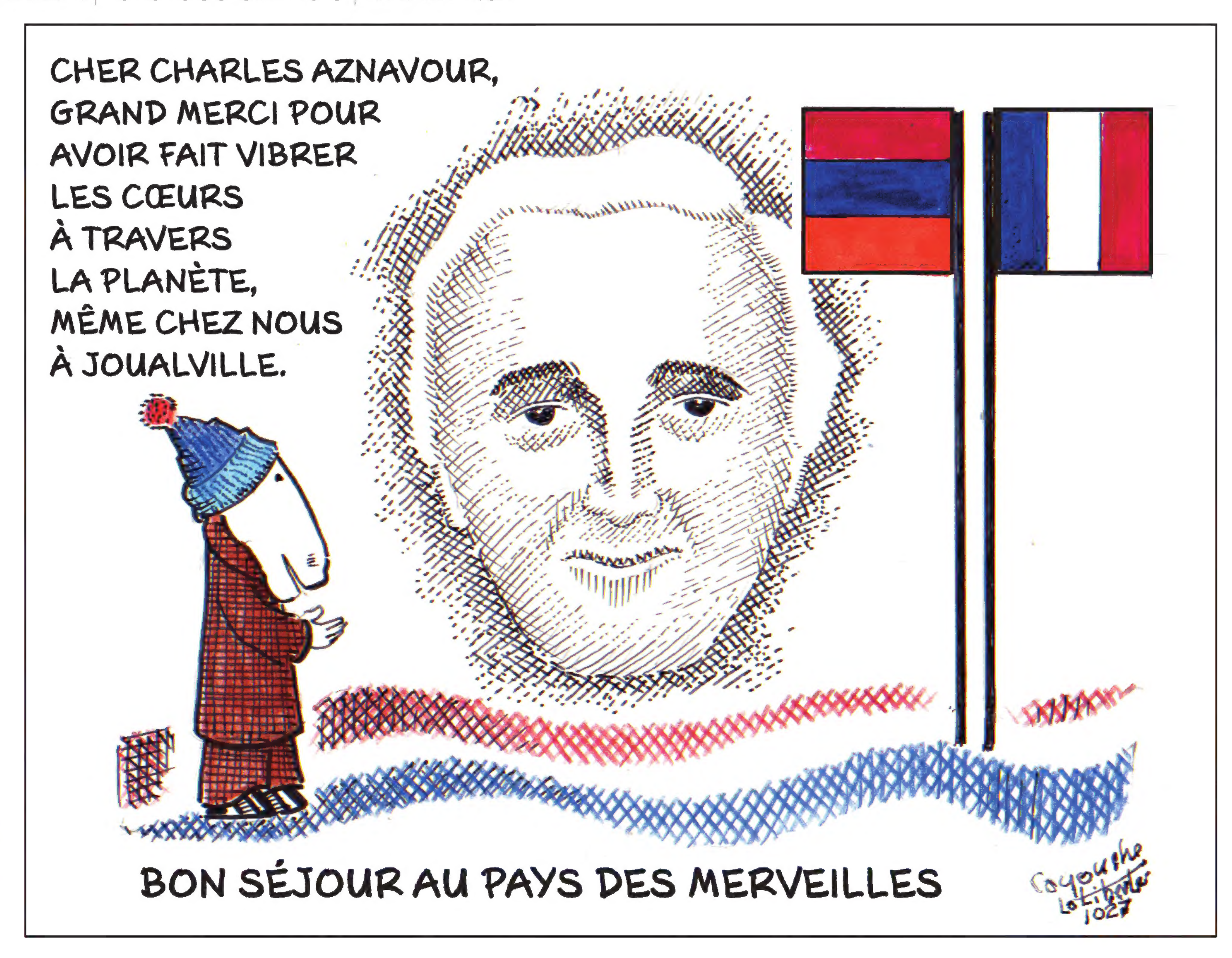


La Liberté a appris que l'abolition du poste de sous-ministre adjoint responsable du Bureau de l'éducation française ne sera pas « revisitée ». C'est officiel. **Dans une lettre obtenue d'une source anonyme par le journal**, **le ministre Goertzen annonce sa décision** aux Partenaires pour l'éducation en français.

Réactions à sa décision, ainsi que sur la nouvelle structure de leadership au BEF.

| Page 7.







www.la-liberte.ca

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée.

L'ÉQUIPE

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | sgaulin@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | lromain@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Éditorialiste :
Michel LAGACÉ | mlagace@la-liberte.mb.ca
Journalistes :
Daniel BAHUAUD | dbahuaud@la-liberte.mb.ca
Marie BERCKVENS | mberckvens@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | mlemee@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | mvilanova@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI | vtogneri@la-liberte.mb.ca
Directrice des finances :
Roxanne BOUCHARD | rbouchard@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative :
Marta GUERRERO | mguerrero@la-liberte.mb.ca
Gestionnaire de projet :
Camille HARPER | charper@la-liberte.mb.ca
Multimédia :
Mariam BA SOW | mba@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | aellatify@la-liberte.mb.ca
Dans nos écoles :
Manella VILA NOVA | ecoles@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **sgaulin@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez mguerrero@la-liberte.mb.ca
ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : 66,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir
AU MOINS DIX JOURS
avant la date de déménagement.

APF Association de la presse francophone







« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. »



MOT DE LA DIRECTION



par Sophie Gaulin
sgaulin@la-liberte.mb.ca

Pour qui nous prend Mélanie Joly?

Une piètre bonne nouvelle, en plus servie réchauffée pendant la Semaine nationale des journaux. Une semaine qui a rassemblé plus de 400 journaux au Canada pour rappeler haut et fort au gouvernement fédéral l'intérêt que portent les citoyens et citoyennes à lire des reportages fouillés, de qualité, à l'heure où les fausses nouvelles mettent en danger les démocraties des pays les plus libres.

La piètre bonne nouvelle est venue par le biais de la ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie, Mélanie Joly. La Semaine nationale des journaux (1er au 7 octobre) était bien entamée quand le 4 octobre, la ministre a décidé de mettre sous la dent des journalistes SA bonne nouvelle. Sa tentative d'essayer de faire croire aux Canadiens que le gouvernement de Justin Trudeau entretenait l'intention d'aider la presse locale et régionale.

Mettons en perspective l'annonce ministérielle.

D'abord, les 4,5 millions $ saupoudrés sur cinq ans pour aider les médias de langue officielle en situation minoritaire avaient déjà été rendus publics lors du dévoilement du Plan d'action 2018-2023 au mois de mars. Donc rien de nouveau. Un simple effet d'annonce.

Ensuite il faut être conscient que cet argent ne va pas dans les coffres des journaux pour qu'ils puissent investir dans du nouveau matériel ou payer des journalistes expérimentés. Non, ces dollars sont tout juste destinés à rémunérer des stagiaires dans le cadre du programme Jeunesse Canada au Travail. Mieux que rien, diriez-vous. Sauf que les journaux sont contraints d'embaucher des jeunes canadiens ou résidents permanents, de moins de 30 ans, ayant étudié dans le domaine recherché et se trouvant sans emploi ou sous-employés au moment de la demande.

Quand on sait que, jusqu'à ce jour, il n'existe AUCUN programme en communication ou journalisme en français dans TOUT l'Ouest canadien, comment s'étonner que les candidatures sont rares, très rares. Une seule dans le cas de *La Liberté*. Alors que l'offre d'emploi est affichée depuis juillet dans TOUS les réseaux possibles et imaginables : réseaux universitaires d'anciens diplômés offrant un programme de communication ou de journalisme, réseaux sociaux, réseau de l'Association de la presse francophone et, plus récemment, dans le département d'aide à la recherche d'emploi de Pluri-elles.

Qu'on se le dise : financer 58 stages à travers le pays dans des journaux et des radios dits communautaires n'est absolument pas à la mesure de la crise que traversent les journaux, TOUS les journaux.

> « Au Manitoba, on n'aime pas les piètres bonnes nouvelles, et encore moins quand elles sont servies réchauffées, voire re-réchauffées. »

Le tour de passe-passe de Mélanie Joly pour faire croire à un intérêt du Fédéral envers la presse locale et régionale a quand même un mérite : il démontre une fois de plus clairement l'incompréhension totale des gouvernements successifs à l'égard de l'industrie de la presse et du métier de journaliste.

Si Mélanie Joly avait bien cerné la crise des médias, elle comprendrait que lorsque son gouvernement finance un stage, même à 100 %, il faut que sur le terrain un rédacteur sénior déjà très occupé se mette en plus de ses tâches à former le stagiaire. Une personne qui, la plupart du temps, ignore strictement tout de la province dans laquelle elle atterrit, tout des enjeux liés au contexte linguistique en situation minoritaire.

Et un an plus tard, le stage rémunéré terminé, le tout nouvel employé formé, on fait quoi? On recommence? C'est ça? C'est comme ça qu'on veut sauver le journalisme de qualité au Canada et prétendre revitaliser les communautés? À coup d'un stagiaire par année?

Soyons enfin sérieux. Ce dont la presse locale et régionale a besoin, c'est d'un financement de ses salles de nouvelles existantes. Oui, les journaux sont prêts à former la relève. Mais ils refusent catégoriquement de s'entendre dire que les 4,5 millions $ du programme de Jeunesse Canada au Travail constituent une solution réfléchie pour financer une main-d'œuvre solide dans les médias de qualité.

Complétons cette mise en perspective.

Et rappelons que la presse francophone d'un bout à l'autre du pays a perdu plus de 1,5 million $ par année en publicités gouvernementales dans les 12 dernières années. Au moins les sommes publicitaires versées auparavant l'étaient sans autre condition que celle de publier l'annonce envoyée par l'agence qui représente le gouvernement.

Quant aux 10 autres millions de dollars sur cinq ans (annoncés d'abord dans le cadre du Plan d'action, puis à nouveau le 4 octobre) qui seront accordés à partir de 2019, ils sont destinés à la réalisation de projets dans les journaux. Là se niche peut-être une meilleure nouvelle. Mais gardons à l'esprit que créer un journal de qualité, hebdomadaire ou quotidien, est déjà un très gros projet en soi.

Maintenant, espérons que le gouvernement n'attende pas 12 autres mois pour détailler ce programme-là durant la Semaine nationale des journaux 2019. Au Manitoba, on n'aime pas les piètres bonnes nouvelles, et encore moins quand elles sont servies réchauffées, voire re-réchauffées.



Michel LAGACÉ
mlagace@la-liberte.mb.ca

Nous n'avons pas d'excuse : agissons!

Lors de la création de l'Association d'éducation canadienne-française du Manitoba en 1916, les gouvernements ne finançaient pas les activités de revendication. Comme bien d'autres, Joseph Champagne de Saint-Norbert et Delphis Lagacé de La Salle, deux des fondateurs de l'Association, ont répondu à l'appel de résister à la loi Thornton qui bannissait l'enseignement en français. Ils l'ont fait sans plan stratégique, sans per diem, sans remboursement de dépenses, et sans pacage ni avoine pour leurs chevaux.

Aujourd'hui, les gouvernements financent salaires, plans de pension, frais de voyage et de réunions. À quoi servent ces ressources autrefois inimaginables? Et quel est l'état actuel de la francophonie manitobaine? Donnons quatre exemples :

1) Justin Trudeau ne manifeste aucune intention de moderniser la *Loi sur les langues officielles* avant la fin de son mandat.

2) Service Canada cherche à réduire les heures de service des centres de services bilingues.

3) La *Loi sur l'épanouissement de la francophonie manitobaine* a créé un conseil consultatif des affaires francophones qui semble ne pas avoir l'oreille du gouvernement.

4) Dans une lettre en date du 18 septembre, le ministre de l'éducation et de la formation, Kelvin Goertzen, a annoncé que l'abolition du poste de sous-ministre adjoint "ne sera pas revisitée".

La Société de la francophonie manitobaine, notre organisme de revendication, avait, jusqu'à l'heure d'écrire ces lignes, publiquement gardé le silence sur ces questions. Au moins, elle peut justifier qu'elle ne peut pas les régler d'elle-même.

Ce n'est pas du tout le cas pour Presse-Ouest Limitée, la société éditrice de *La Liberté* qui forme fidèlement un lien irremplaçable entre francophones depuis 1913. Son avenir est entièrement dans nos mains. En mai 2017, l'assemblée générale avait mandaté le conseil de la SFM de former un comité pour étudier la structure de gouvernance et de propriété des actions de POL. Le comité a présenté son rapport en avril 2018.

Le conseil de la SFM, au lieu de formuler des recommandations qu'il était tenu de présenter à l'AGA de 2018, s'est enlisé dans des discussions sans pertinence sur la gouvernance interne de POL. Il propose maintenant une réunion "communautaire" avant le mois de mai l'an prochain suivie d'une autre assemblée délibérante qui aurait lieu encore plus tard.

Incapables de prendre des décisions, nous nous enlisons collectivement dans un jeu de "consultations" qui ne débouchent sur rien.

L'incohérence suprême est là : d'une part, nous voulons que les gouvernements fassent preuve de volonté politique en légiférant et en finançant "nos" organismes et "nos" activités. D'autre part, nous sommes incapables d'exercer notre propre pouvoir de décision, de gérer nos affaires pour que les octrois gouvernementaux aient un impact sur le terrain. Nous préférons revendiquer des octrois toujours plus importants.

Les Joseph Champagne et les Delphis Lagacé d'une autre époque seraient justement outrés et indignés de nous voir éviter de prendre en main nos propres destinées. Eux qui n'ont jamais quémandé des fonds publics avant de passer à l'action.

LE BILLET DE BERNARD BOCQUEL

bbocquel@mymts.net

Citoyenneté d'honneur et chasse au passeport

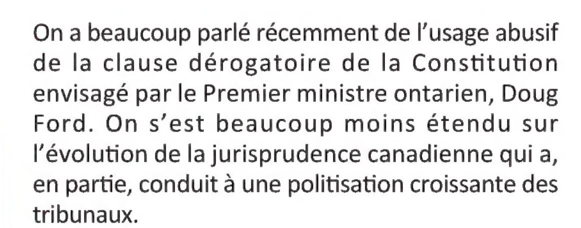
Le Canada, comme il se doit pour une démocratie, tient à sa réputation et n'aime guère être pris en défaut de cohérence, surtout au chapitre des droits humains. Une posture louable qui explique peut-être pourquoi notre pays remet avec parcimonie ses citoyennetés honoraires. À ce jour six, en tout et pour tout.

Force est pourtant de reconnaître que l'attribution en 2007 de la citoyenneté d'honneur à la birmane Aung San Suu Kyi a été précipitée. Puisque l'ex-prisonnière d'une inflexible dictature militaire est devenue la collaboratrice d'abominables exactions contre la minorité rohingya.

Pour protéger la marque Canada, la Chambre des communes et le Sénat ont révoqué à l'unisson le geste d'amitié et de respect à l'égard de la dirigeante du Myanmar. Précisons quand même que la lauréate du prix Nobel de 1991 n'avait pas eu à prêter le serment de citoyenneté et n'était donc tenue à aucune obligation à l'égard de la feuille d'érable.

Cet épisode fournit une belle occasion de rappeler que sur le marché noir des passeports, le document canadien est hautement prisé. Et qu'il existe en Colombie-Britannique au moins deux douzaines de maisons de naissances afin que de riches Chinoises puissent y accoucher. Pour ces enfants, le prix de revient du passeport canadien est évalué entre 30 et 40 000 $.

Si l'honneur national n'a pas de prix, une bonne réputation internationale est toujours rentable.



CHRONIQUE

Quand les tribunaux font la loi

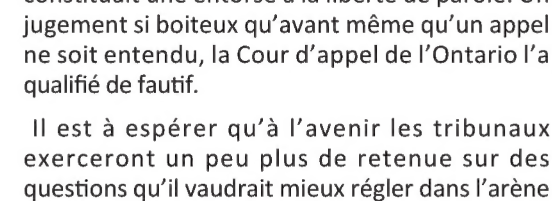
On a beaucoup parlé récemment de l'usage abusif de la clause dérogatoire de la Constitution envisagé par le Premier ministre ontarien, Doug Ford. On s'est beaucoup moins étendu sur l'évolution de la jurisprudence canadienne qui a, en partie, conduit à une politisation croissante des tribunaux.

En règle générale, les tribunaux canadiens voient la Constitution comme un arbre vivant qui doit être interprété dans le contexte des normes changeantes de la société. Ainsi a-t-on vu des décisions progressistes concernant l'avortement, le mariage entre personnes de même sexe, l'aide médicale à mourir, et les droits des Autochtones. Les francophones du Manitoba ont été les bénéficiaires de cette ouverture dans plusieurs cas, notamment sur la question de la gestion scolaire, voilà un quart de siècle.

Dernièrement cependant, l'activisme juridique a pris des proportions qui risquent de provoquer des contrecoups. Si les tribunaux ont peu à peu élargi les droits des peuples autochtones, corrigeant ainsi de nombreuses injustices, il reste que dans le cas du jugement sur le pipeline Trans Mountain, la Cour fédérale a transformé une obligation de consulter en une obligation d'obtenir le consentement de 140 Premières Nations. Ce tribunal prétend que sa décision ne constitue pas un droit de veto. On peut en douter.

Autre exemple de dérive : le jugement de la Cour supérieure de l'Ontario qui a invalidé une loi voulue par Doug Ford pour réduire le nombre de conseillers à la ville de Toronto, au motif qu'elle constituait une entorse à la liberté de parole. Un jugement si boiteux qu'avant même qu'un appel ne soit entendu, la Cour d'appel de l'Ontario l'a qualifié de fautif.

Il est à espérer qu'à l'avenir les tribunaux exerceront un peu plus de retenue sur des questions qu'il vaudrait mieux régler dans l'arène politique. Il faudrait surtout éviter la politisation du système judiciaire, tel qu'elle prévaut aux États-Unis.







Pour une loi sur l'équité salariale

Madame la rédactrice,

Je vous écris concernant la toute première Semaine de l'égalité des sexes au Canada, qui a eu lieu du 23 au 29 septembre. Au Canada, un trop grand nombre de femmes continue de gagner moins que les hommes pour leur travail à cause de la discrimination systémique.

L'élimination de cette inégalité devrait être au cœur des priorités du gouvernement fédéral. En 2018, les femmes gagnent en général 32 % de moins que les hommes. Et les femmes de couleur, les femmes autochtones et les femmes ayant un handicap gagnent encore moins que les autres.

Notre société sous-évalue le travail des femmes. Les emplois qui sont traditionnellement occupés par des femmes s'assortissent habituellement d'une rémunération inférieure à celle des emplois à prédominance masculine, même s'ils exigent autant de compétences et d'effort et comportent un même degré de responsabilité ou des conditions de travail semblables. Le meilleur moyen d'éliminer cette discrimination salariale est d'adopter une loi sur l'équité salariale.

Le gouvernement doit établir dans la législation des règles permettant de voir à ce que l'équité salariale soit considérée comme un droit de la personne et non simplement un enjeu de la négociation collective. Les lois doivent tenir les employeurs responsables. Le gouvernement fédéral a promis d'adopter une nouvelle loi – Il est temps qu'il livre la marchandise.

David Alper
Professeur, École de travail social
Université de Saint-Boniface
Le 27 septembre 2018

SUITE DES LETTRES EN PAGE 5 ▶

Pour renforcer le lien de confiance entre le journal et ses lecteurs

Madame la rédactrice,

En pleine crise du financement qui touche l'ensemble des médias écrits au pays, *La Liberté* continue à offrir à son public une information de qualité. Les efforts qui se poursuivent pour assurer la santé financière du journal méritent aussi d'être soulignés. Bien consciente de la distance qui nous sépare, je me permets tout de même d'offrir quelques réflexions au débat quant au fonctionnement de *La Liberté* et de sa place dans la communauté franco-manitobaine.

L'hiver dernier, on m'a invitée à participer au comité ad hoc mis sur pied par l'Assemblée extraordinaire de la SFM tenue en mai 2017 pour se pencher sur la structure de gouvernance du journal. J'ai accepté avec plaisir, par attachement à *La Liberté*, où j'ai appris le métier de journaliste il y a près de 30 ans. Il a été rapidement convenu, à ma demande, que j'assumerais un rôle de conseillère, mais que je ne serais pas partie prenante aux recommandations du comité.

Ma participation a finalement été plutôt modeste : en raison de mes contraintes professionnelles, j'ai été présente pour une seule réunion du comité avec l'équipe de Presse-Ouest Limitée (via Skype). J'ai pu donner mon avis sur une ébauche du rapport. Je tiens à préciser que je n'ai pas pu assister à la réunion du Conseil d'administration de la SFM où mon nom a été inscrit au procès-verbal. La qualité de la communication téléphonique étant trop faible, j'ai dû raccrocher après quelques minutes.

Je ne saurais donc me prononcer sur l'ensemble du processus, mais sur le fond de la question, il me semble clair qu'un journal qu'on qualifie de « communautaire » ne doit pas être redevable à une organisation dont il doit rendre compte des activités, et qui doit elle-même rendre des comptes à la communauté.

Faut-il rappeler qu'un journal n'existe pas uniquement pour souligner les bons coups des uns et des autres, mais qu'il est là aussi pour poser des questions difficiles et pour mettre en lumière les problèmes auxquels nous devons faire face. Ce rôle exige une certaine distance, une certaine indépendance qui est parfois difficile à comprendre.

On dit que l'allégeance d'un journaliste est d'abord au public qu'il dessert, lequel ne peut être confondu avec aucune organisation, aucune instance élective. Je vous souhaite de profiter de l'occasion pour nourrir un sain dialogue et pour renforcer le lien de confiance entre *La Liberté* et ses lecteurs.

Colette Brin
Québec
Le 7 octobre 2018

NDRL : Colette Brin est professeure titulaire et directrice du Centre d'études sur les médias au Département d'information et de communication de l'Université Laval. Elle tient à préciser qu'elle s'exprime ici à titre personnel.

Par ailleurs, le procès-verbal dont il est question dans cette lettre est celui d'une réunion tenue le 10 avril 2018 et qui a circulé sur les médias sociaux.

Un colloque universitaire avec toute une dimension communautaire

Madame la rédactrice

Le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO), centre de recherche sur la francophonie de l'Ouest canadien, a célébré ses 40 ans par un colloque qui s'est tenu à l'Université de Saint-Boniface les 27, 28 et 29 septembre et qui a réuni, autour de la thématique « La francophonie de l'Ouest, d'hier à demain », une centaine de personnes sur les trois jours.

Ce colloque, qui s'est par ailleurs inscrit dans l'année de la célébration des 200 ans d'éducation en français au Manitoba, a constitué un fructueux forum de réflexions et d'échanges sur la francophonie de l'Ouest dans les multiples facettes de sa diversité. Le comité organisateur du colloque avait également souhaité lui donner une forte dimension communautaire. C'est ainsi que, par exemple, deux activités du colloque ont été ouvertes au public : la conférence d'ouverture portant sur la thématique du colloque et une table ronde, placée en fin de colloque et significativement intitulée « Jeunesse d'aujourd'hui, francophonie de demain ». Elle a rassemblé de jeunes personnes de la communauté.

Le colloque a en outre bénéficié d'une large couverture médiatique. Dans cette perspective, gagne à être soulignée une initiative conjointe du CEFCO et de *La Liberté* : la production d'un cahier spécial portant sur la francophonie encarté dans l'édition du 19 septembre 2018 de l'hebdomadaire. Cette initiative (qui a résulté d'une conversation initiée par une question portant sur le prix d'une annonce relative à la tenue du colloque...) a permis d'alimenter les réflexions actuelles sur trois enjeux importants : la francophonie elle-même, l'éducation et la création. Trois enjeux qui ont un impact direct sur la vitalité et la pérennité du projet de société que constitue la francophonie manitobaine.

Par cette initiative – une première dans l'histoire du Centre, le CEFCO se positionne comme un producteur et diffuseur de recherche scientifique sur la francophonie de l'Ouest canadien (ce qui correspond à sa raison d'être première), mais également comme un acteur communautaire participant à une réflexion plus large, en cours, sur la francophonie manitobaine.

Le cahier spécial, diffusé par *La Liberté* dans un bassin bien plus large que celui des congressistes, s'est ainsi avéré un véhicule par excellence de la résonance communautaire du colloque. Le cahier spécial a également constitué un vecteur significatif pour susciter le soutien qu'ont apporté les nombreux partenaires communautaires au CEFCO à l'occasion de ses 40 ans, amplifiant ainsi cette résonnance communautaire. Je les en remercie très sincèrement. J'adresse aussi mes remerciements à l'équipe de *La Liberté* qui été, avec un engagement et un souci du produit final, de toutes les étapes de la production du cahier spécial.

François Lentz
Président du Bureau de direction du CEFCO
Président du comité organisateur du colloque 2018 du CEFCO
Winnipeg
Le 5 octobre 2018

In memoriam Charles Aznavour

Madame la rédactrice,

Je me souviens d'un spectacle que Charles Aznavour a donné à Toronto au début des années 1980. La Ville l'avait engagé pour se produire dans un parc public, dans le cadre d'un programme d'activités estivales.

Et voilà que la vedette mondiale s'est exécutée comme si elle se produisait au Carnegie Hall de New York. Pas un petit tour de piste de 20 minutes, consenti avec condescendance, mais un spectacle complet adressé à un public assis sur les pelouses tout autour.

Je me suis dit : Charles Aznavour, quel immense professionnel!

Bernard Mulaire
Montréal (Québec)
Le 1er octobre 2018

Questions pour approfondir

Madame la rédactrice,

La chronique religieuse de *La Liberté* du 3 au 9 octobre, rédigée par Robert Campeau et intitulée « Et pour vous, qui suis-je? », mérite un approfondissement.

En effet, le chrétien est censé être un émule de Jésus le Christ, quoiqu'il ne puisse jamais l'être de lui-même, ni sans la grâce. Ainsi, comme Jésus pose la question à ses disciples, à ses amis, de même le chrétien serait enclin à la poser dans son entourage en ces termes : *Qui suis-je, moi, pour toi?* (Autrement dit : *Est-ce que je réussis à imiter Jésus à ton endroit?*). Ou encore : *Qui es-tu, toi, pour moi?* (C'est-à-dire : *Est-ce que je sais reconnaître Jésus en toi?*).

Enfin, longue vie à la Chronique religieuse!

Pierre Lemoine
Le 7 octobre 2018

Centre Notre-Dame : long terme assuré

La Ville de Winnipeg et le Centre Notre-Dame se sont entendus pour remplacer la machine à fabriquer de la glace, tombée en panne le 8 août. Le hic, c'est que la glace artificielle ne sera prête qu'en août 2019.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca



Raymond Comeault, avec la machine à fabriquer de la glace qui est tombée en panne le 8 août dernier.

Archives La Liberté

Raymond Comeault, le président du Centre Notre-Dame, est heureux que « la question de la réparation de l'ancienne machine ne soit plus à l'ordre du jour ».

« Les réparations envisagées n'auraient été que des pansements. Le 5 septembre, la Ville et le Centre ont conclu qu'il fallait une machine neuve. »

Résultat : les entreprises de réfrigération CIMCO et Prairie HVAC/R préparent une liste de six options possibles pour la nouvelle machine. Certaines plus luxueuses et donc plus dispendieuses que d'autres.

« La Ville a bien choisi les entreprises. CIMCO est une multinationale très qualifiée qui fournit des systèmes de glace à beaucoup d'équipes de la Ligue nationale de hockey. Prairie HVAC/R est une entreprise winnipégoise qui a développé plusieurs systèmes en ville et en région pour les arénas municipaux et communautaires. »

Pour Raymond Comeault, la question clé demeure le choix du système de fabrication de glace. « L'idéal serait une machine à base d'ammoniaque. Le système est fiable et plus facile à entretenir. Le coût total d'environ 1,2 million $ fait toutefois réfléchir. Un système au fréon coûterait près de 460 000 $. »

Un choix qui plaît davantage au Centre Notre-Dame, puisqu'il dispose d'un peu moins de 300 000 $ en réserve, somme qu'il pourrait consacrer à cet achat.

Au moment d'écrire ces lignes, CIMCO et Prairie HVAC/R étaient censées présenter leurs options le 9 octobre.

« On étudiera les six options, et on tranchera, avec la Ville, pour le choix le plus favorable pour assurer la vitalité à long terme du Centre Notre-Dame. Si le choix final se chiffre autour du demi-million de dollars, je suis confiant qu'on pourrait assumer les coûts avec un coup de pouce de la Ville, et possiblement du conseiller de Saint-Boniface, Mathieu Allard. Si l'option choisie est plus dispendieuse, il faudra solliciter d'autres appuis financiers, notamment du Fédéral. »

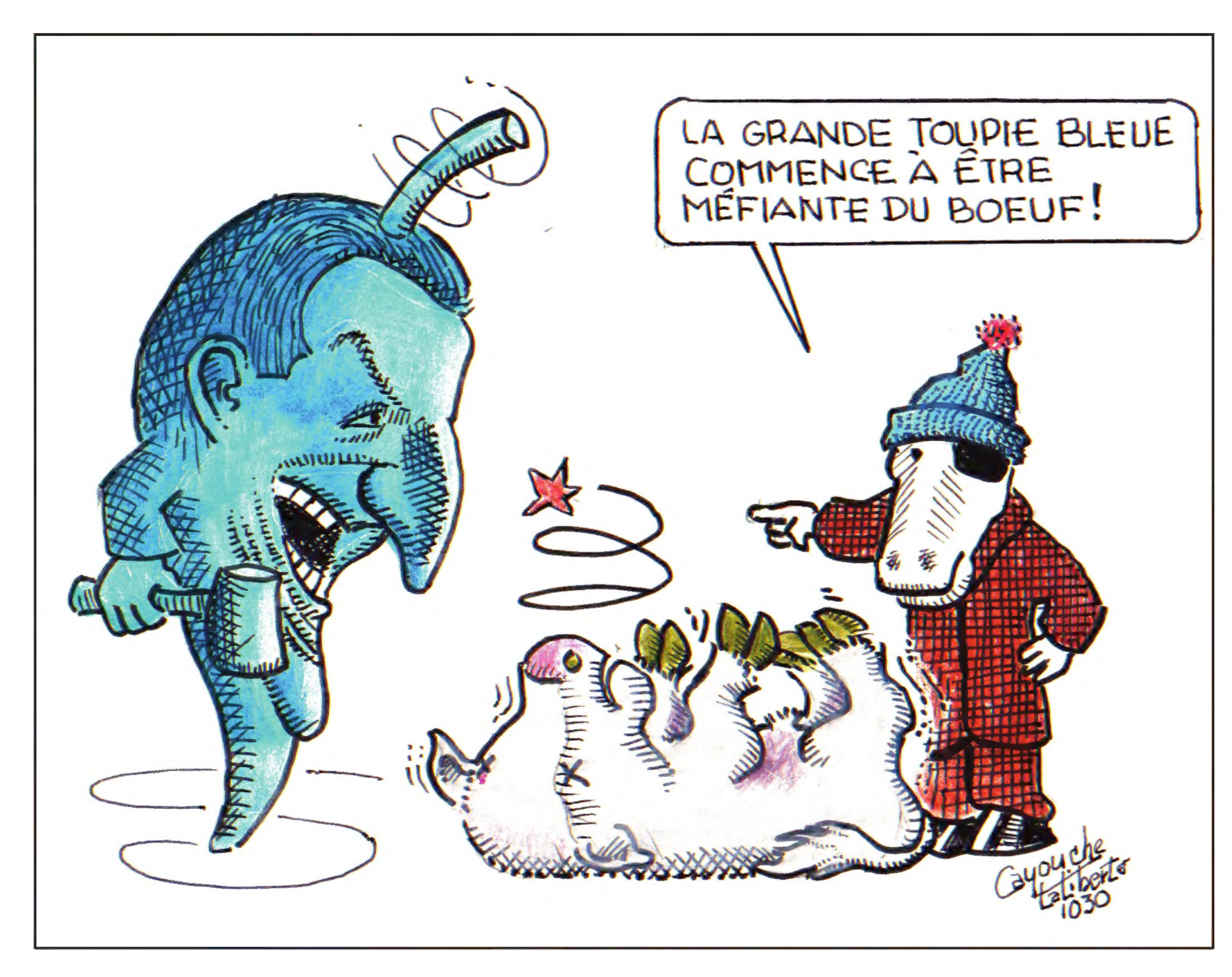
La Ville de Winnipeg souhaite que le nouveau système soit installé le 1er mai au plus tard. Raymond Comeault précise que « cette date signifie qu'à toutes fins pratiques, la glace artificielle serait disponible aux équipes de hockey seulement en août 2019, après Folklorama ».

« Nous souhaitons toujours préparer de la glace naturelle cet hiver, pour les équipes de hockey *old timers* et pour les équipes de hockey mineur qui cherchent un espace pour s'entraîner. Tout dépendra de l'entreprise qui sera choisie pour installer la nouvelle machine à fabrication de glace. Il est possible qu'elle ait besoin de la surface pour planifier l'installation. »

ANNONCE-CHOC sur l'avenir du BEF

La Liberté a appris que l'abolition du poste de sous-ministre adjoint responsable du Bureau de l'éducation française ne sera pas « revisitée ». C'est officiel. Dans une lettre obtenue d'une source anonyme par le journal, le ministre Goertzen annonce sa décision aux Partenaires pour l'éducation en français. Réactions à sa décision, ainsi que sur la nouvelle structure de leadership au BEF.


DANIEL BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca





Kelvin Goertzen a tranché. *La Liberté* a obtenu copie d'une lettre datée du 18 septembre adressée aux Partenaires pour l'éducation en français, dans laquelle le ministre de l'éducation a écrit : « *Nous avons créé une nouvelle structure de leadership au BEF, sous la direction par intérim de Lynette Chartier à titre de directrice générale et de conseillère spéciale du ministre de l'Éducation et de la Formation.* »

Le président de la Commission scolaire franco-manitobaine Bernard Lesage assure : « Nous avons tous été surpris.

« Les Partenaires se sont réunis le 28 septembre pour partager leurs réactions et discuter de ce que nous allons faire. Je comprends mal pourquoi on réfute l'idée d'un sous-ministre adjoint au BEF. Surtout à la lumière de la Loi 5, adoptée en 2016 par le gouvernement actuel, et qui est censée offrir des services pour l'épanouissement de la francophonie.

« La structure que propose le ministre Goertzen, telle que décrite dans sa lettre, est plutôt vague. C'est la première fois qu'on entend parler d'une directrice générale conseillère spéciale du ministre de l'Éducation. La lettre indique que ce rôle *confère une voix de représentation directe de la communauté francophone auprès du ministre*. Comment? »

La Liberté a contacté le ministère de l'Éducation pour obtenir des précisions. Par courriel, le ministre Kelvin Goertzen a réitéré : « Nous ne planifions pas de revisiter la décision sur le poste du sous-ministre adjoint, puisque c'était la bonne décision à prendre. Notre équipe sénior est plus forte. Et nous avons pu maintenir notre engagement de rationaliser la gestion sénior. »

Julie DeVoin, une porte-parole du ministre, a apporté quelques précisions sur le rôle de la directrice générale du BEF :

« Il s'agit d'un tout nouveau poste, avec de toutes nouvelles responsabilités. Il existe déjà des conseillers spéciaux dans d'autres ministères.

« À titre de conseillère spéciale, la directrice générale aura accès direct au ministre, plus que l'ancien sous-ministre adjoint, qui devait répondre au sous-ministre. Quand elle rencontrera le ministre, elle ne sera pas obligée d'être accompagnée du sous-ministre, ou de tout autre fonctionnaire. »

Alain Laberge, le directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine, note pour sa part que « ces précisions sont prometteuses ». « J'ose croire que le ministre a à cœur que les francophones soient entendus. On veut toutefois des détails. On écrira une lettre demandant au ministre une occasion de le rencontrer. On veut comprendre, obtenir des clarifications et collaborer. »

Brigitte L'heureux, la directrice de la Fédération des parents du Manitoba, ajoute pour sa part que « la FPM ne veut pas laisser tomber ce dossier, ou la question du sous-ministre adjoint. On s'attend à une réaction des parents et du grand public.

« On mérite des explications du ministre. On était toujours en discussion avec le gouvernement. On siégeait au groupe de travail sur l'avenir du BEF créé par l'ancien ministre Ian Wishart en décembre 2017. Le 11 juin 2018, nous avons soumis un rapport et des recommandations sur le BEF et l'avenir de l'éducation en français. Ces documents émanaient du Forum organisé par le ministre et les Partenaires, tenu en avril. Les a-t-il lus? Va-t-il nous offrir une rétroaction? »

Pour le président de la Société de la francophonie manitobaine Christian Monnin, « la prochaine étape est de rencontrer le nouveau ministre de l'Éducation et de la Formation, M. Kelvin Goertzen, avec les Partenaires pour l'éducation en français afin de poursuivre avec lui les discussions sur l'éducation en français au Manitoba et les priorités de la francophonie manitobaine. »

« De la poudre aux yeux »

Guy Roy a été sous-ministre adjoint au Bureau de l'éducation française de 1982 à 2004. L'ancien fonctionnaire estime que Lynette Chartier, la directrice générale par intérim du BEF, « n'aura pas suffisamment d'autorité pour faire cheminer les grands dossiers et les enjeux qui surgissent sur le terrain ».

« Sur le fond, c'est une perte nette. Le BEF a perdu son statut de Division séparée au sein du ministère. Le BEF est désormais une simple direction générale. Une directrice générale n'est tout simplement pas un sous-ministre adjoint.

« Sans doute Lynette Chartier possédera l'autorité opérationnelle au sein du BEF. Mais aura-t-elle l'accès personnel et privé au ministre comme je l'ai eu par exemple au début des années 1990 quand on discutait des politiques à établir relatives à la gestion scolaire? Ça reste vraiment à voir. Et j'ai beaucoup de difficulté à y croire. « Lynette Chartier est soumise à l'autorité d'un sous-ministre adjoint anglophone.

« De plus, si le ministre convoque son équipe sénior, la directrice générale sera à la table, mais avec son patron à côté d'elle. Comment va-t-elle pouvoir le contredire? Comment va-t-elle pouvoir donner des avis indépendants?

« Déclarer, comme le fait le ministre Kelvin Goertzen, que la nouvelle structure démontre l'importance de l'éducation en français, c'est nous lancer de la poudre aux yeux. »

UNE PRÉCISION

Normand Gousseau, le directeur général d'Entreprises Riel, signale que le déficit accumulé de 1 085 236 $ cité dans l'article *Entreprises Riel face au déficit*, paru à la page 8 de *La Liberté* du 26 septembre au 2 octobre, s'applique uniquement au volet du développement économique du budget.

« Pour Entreprises Riel, le développement économique et le tourisme sont, de par leur nature, des secteurs d'activités qui engendrent très peu de revenus. Tandis que nos activités dans le secteur de l'immobilier viennent appuyer financièrement ces activités. De fait, le déficit pour l'ensemble des opérations d'Entreprises Riel en 2017-2018 (développement économique, tourisme et l'immobilier) se chiffre à 152 851$. »

L'envie de sauver des fermes familiales

Le nouvel Accord États-Unis-Mexique-Canada représente « une mort lente » pour les fermes laitières familiales de la province. Ainsi parle David Wiens, le président des Producteurs laitiers du Manitoba.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

La ferme laitière des frères David et Charles Wiens a 95 ans. Les producteurs de Grunthal, qui ont 250 vaches, s'inquiètent pour leur avenir. Surtout depuis l'annonce, le 1er octobre, de la conclusion du nouvel Accord États-Unis-Mexique-Canada (AEUMC).

David Wiens, qui est aussi président des Producteurs laitiers du Manitoba, précise qu'il n'est pas le seul à se préoccuper de l'évolution du secteur laitier : « Il y a 275 fermes laitières au Manitoba, dont 95 % sont toujours des entreprises familiales. Alors tout changement à l'industrie laitière, surtout les ententes commerciales internationales, a des retombées directes sur les familles. Mon frère et moi représentons la troisième génération. On ne veut pas être la dernière.

« Le nouvel accord met aussi fin aux prix spéciaux qui étaient accordés aux producteurs canadiens pour les ingrédients laitiers comme les concentrés de protéines et le lait en poudre employés par les fabricants de fromage et de yogourt. Les producteurs du Wisconsin et de l'État de New York, qui ont un surplus laitier ahurissant, au point où le gouvernement américain est obligé de l'acheter pour ensuite le déverser dans les champs, seront heureux de vendre leurs produits spéciaux chez nous. »



photo : Gracieuseté Producteurs laitiers du Manitoba

David Wiens, dans sa ferme laitière à Grunthal. « Le gouvernement fédéral prétend que la vitalité de l'industrie laitière est importante. C'est difficile à croire étant donné les conditions qu'on nous impose. Ce que nous voulons savoir, c'est comment le Fédéral envisage de nous aider? Quel est son plan? Nous examinerons chaque élément de l'Accord pour comprendre les détails. Et nous aurons des questions plus pointues à poser. »

David Wiens souligne que les pertes anticipées s'ajouteront à celles imposées par d'autres ententes commerciales.

« Chaque fois que le gouvernement canadien négocie une entente internationale, il ouvre une part de notre marché aux producteurs étrangers. L'AEUMC a ouvert 3,59 % du marché aux producteurs américains. En 2016, l'Accord Canada-Union européenne a ouvert 2 %. Le Partenariat transpacifique nous a obligés à concéder un autre 3,25 %. Avec les récentes concessions, ça représente 8,84 % en l'espace de deux ans. Depuis le début de la gestion de l'offre, 18 % de notre marché a été ouvert aux étrangers. »

Résultat : les Producteurs laitiers du Manitoba estiment que ses membres perdront environ 190 millions $ de leurs 350 millions $ en revenus annuels. Au Canada, les pertes se chiffreront à près de 1,3 milliard $.

« C'est énorme. Et ce ne sont pas seulement les producteurs qui seront affectés. L'industrie laitière manitobaine soutient près de 8 000 emplois à temps plein. Il y a les camionneurs et les vétérinaires. Il y a les transformateurs de lait winnipégois comme Parmalat et Agripure, et Superior à Brandon. Sans parler des producteurs de fromage de New Bothwell et de Grunthal. En tout, le secteur contribue à près de 90 $ millions en impôts, et 600 millions $ au Produit intérieur brut du Canada évalué en gros à 2 225 milliards $. »

Paul Lefebvre, Franco-Ontarien engagé

Élu député fédéral libéral de Sudbury en 2015, Paul Lefebvre est depuis septembre secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles, Amarjeet Sohi. Il est aussi propriétaire de médias francophones.

Propos recueillis par
Daniel BAHAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca


photo : Gracieuseté Paul Lefebvre

Paul Lefebvre.

Les ressources naturelles, c'est un peu dans votre sang...

Paul Lefebvre : Depuis toujours. Je suis originaire de Kapuskasing, où l'industrie forestière est la clé de voûte de l'économie de la région. Mon père et mon grand-père ont travaillé dans les usines de papier. Encore aujourd'hui, Kapuskasing est un important producteur de papier journal et de bois d'œuvre.

Et puis j'habite Sudbury, au cœur de la *Nickel Belt*, depuis 2005. Les mines et les forêts, c'est ma cour arrière.

Vos fonctions sont déjà établies...

P. L. : Je pourrai jouer un rôle plus significatif. Je remplacerai le ministre à la Chambre des communes, si nécessaire. Et je serai les yeux et les oreilles du ministre et du gouvernement fédéral au Canada et ailleurs. J'irai rencontrer des représentants des entreprises minières canadiennes qui œuvrent à l'étranger. On veut assurer leur bonne réputation. Et j'aurai aussi un rôle à jouer dans la promotion des opportunités d'investissement international au Canada. On veut attirer les acheteurs et les entreprises étrangères.

Pas toujours évident, étant donné l'état des relations canado-américaines...

P. L. : En effet! Les différends entre le Canada et les États-Unis ont provoqué l'imposition de tarifs américains sur l'acier et l'aluminium. L'impact à long terme de cette guerre commerciale se fera sentir non seulement chez nous, mais ironiquement aux États-Unis.

Il y a aussi la surtaxe de 20 % imposée par les États-Unis sur le bois d'œuvre canadien...

P. L. : C'est vrai. Et c'est une situation qui perdure. Notre gouvernement essaie de convaincre les Américains d'éliminer la surtaxe depuis les années où Barack Obama était président.

En attendant ce résultat positif, encore une fois je trouve ça ironique que ce sont les consommateurs américains qui paient plus cher pour notre bois d'œuvre. Lorsque j'ai visité une scierie à Kapuskasing au mois d'août, personne ne se plaignait de la surtaxe, parce que les Américains sont en plein *boom* immobilier. Les économistes prédisent plus de 1,2 million de mises en chantier aux États-Unis. Et puisque 30 % du bois d'œuvre utilisé par les Américains vient du Canada, la situation, du moins à court et à moyen terme, est positive pour nous.

Certaines provinces, comme le Nouveau-Brunswick, éprouvent plus de difficultés à cause de la surtaxe...

P. L. : Exact. Au cours des années 1990, plusieurs provinces, notamment la Colombie-Britannique, l'Ontario et le Québec ont conclu des ententes séparées avec les États-Unis. Les provinces maritimes ont été exclues et en souffrent davantage.

Et c'est pourquoi il faut continuer de mettre de la pression sur les Américains, afin d'éliminer la surtaxe. On pourrait peut-être aussi avoir recours au levier du Chapitre 19 de l'ancien ALÉNA, qui a été conservé dans le nouvel Accord États-Unis-Mexique-Canada conclu le 1er octobre. Ce chapitre permet de régler les différends en faisant appel à un groupe spécial binational. Lors des récentes négociations, les Américains voulaient supprimer ce chapitre. Heureusement on leur a tenu tête!

Il y a aussi l'expansion de l'oléoduc Trans Mountain...

P. L. : Effectivement. C'est un projet qui doit aboutir. Le ministère doit développer un plan pour réaliser cet objectif.

Il y a pourtant des craintes qu'en développant l'oléoduc, on mette à l'arrière-plan la protection de l'environnement...

P. L. : On peut développer une industrie lourde tout en protégeant l'environnement. L'un n'exclut pas l'autre. Au contraire, un grand objectif du ministère est d'assurer la pérennité de nos ressources et la réduction des impacts sur l'environnement.

À Sudbury, il y a 40 ans, on avait bâti la plus grande cheminée du monde. La région ressemblait à la Lune. Mais tout a changé. 10 000 arbres ont été plantés. La cheminée est à la veille d'être démolie. Et, en l'espace de six ans, la compagnie minière Vale a réduit de 85 % ses émissions de dioxyde de souffre et de 40 % les particules métalliques fines. Le projet a coûté un milliard $ et a représenté un effort public-privé exemplaire. J'en suis très fier.

En plus d'être député fédéral, vous êtes le propriétaire du journal *Le Voyageur* et des trois postes de radio *Le Loup FM*. Vos nouvelles responsabilités vous imposent-elles un changement dans votre relation avec ces médias?

P. L. : La transparence est importante. Dès 2014, quand j'ai déposé ma candidature à la nomination libérale fédérale à Sudbury, j'ai mis mes actions en fiducie. Et j'ai mis une équipe d'administration en place pour gérer le journal. Je n'étais pas obligé de le faire, mais je ne voulais pas qu'on ait le moindre soupçon d'un conflit d'intérêt.

De plus, comme député, je ne peux pas discuter des enjeux touchant les médias francophones en milieu minoritaire avec le ministre de Patrimoine canadien. Je serais en conflit d'intérêt. Et depuis que je suis secrétaire parlementaire, j'ai entamé un pas de plus pour assurer ma transparence. Je quitte les postes de président, de secrétaire et de trésorier de toutes mes entreprises.

Avec *Le Voyageur* et les radios *Le Loup* à Sudbury, Timmins et West Nipissing/North Bay, vous contribuez à l'espace francophone dans le nord-est ontarien...

P. L. : C'est une question de tripes. J'ai pratiqué le droit fiscal sur Bay Street à Toronto pendant six ans. En 2005, je voulais rentrer chez moi, parmi les Franco-Ontariens. Je suis saxophoniste. J'aime les arts, la culture et tous les genres musicaux. En 2008, j'ai fondé le Festival de jazz de Sudbury. Depuis mon arrivée à Sudbury, j'ai siégé à beaucoup de CA d'organismes francophones. En 2011, j'ai été le principal instigateur pour faire en sorte que les Jeux de la francophonie se déroulent chez nous. Le théâtre, la musique, le sport, c'est par ces activités que la culture est transmise, et aimée.

Vous vous inquiétez pour les médias francophones en milieu minoritaire?

P. L. : Bien sûr. *Le Voyageur* connaît de grands défis, comme tous les journaux communautaires francophones, y compris *La Liberté*, et comme la plupart des médias régionaux : perte de revenus fédéraux et provinciaux, virage numérique, etc. Au *Voyageur*, je ne touche à aucun profit. Je ne sors rien. Tout est réinvesti dans l'entreprise. Il y a quelques années, ce réinvestissement a permis d'étendre notre couverture et de chercher des abonnés dans le Nord-Est ontarien. L'effort a porté fruit.

Tant mieux, parce que je veux un journal viable et dynamique. Pour bien des lecteurs, *Le Voyageur* représente leur seule occasion de lire en français. C'est important. Et puis le journal est le miroir de leur communauté, un miroir qui permet aux lecteurs de réfléchir sur leur réalité quotidienne. Il faut se voir et se lire. Sans le journal, comment les lecteurs pourraient-ils véritablement s'outiller pour penser en profondeur sur leurs préoccupations, leur vitalité, ou encore sur leur passé, leur présent et leur avenir?

Quand Daniel Vandal s'emporte

Daniel Vandal n'excuse pas son geste inapproprié du 2 octobre à la Chambre des communes.

En effet, lors d'un débat houleux, le secrétaire parlementaire de la ministre aux Affaires autochtones, a montré dans un élan apparemment irrépressible son majeur au député conservateur de Selkirk James Bezan.

Le lendemain, le député libéral fédéral de Saint-Boniface/Saint-Vital s'est formellement excusé auprès du président de la Chambre des communes, Geoff Regan : « M. le Président, je voudrais présenter mes excuses à la Chambre pour mon comportement non parlementaire à un certain moment, hier. La journée a été longue. Le débat a soulevé les passions. Malheureusement, je me suis laissé emporter. Cela ne se reproduira plus. »

Le débat en question touchait la question sensible du transfert de Terri-Lynne McClintic, une meurtrière condamnée, d'une cellule de prison à une aire d'incarcération plus ouverte. Lorsque James Bezan a proposé que le Parti libéral ne devrait pas « prendre le parti des criminels avant celui des victimes », Daniel Vandal s'est « laissé emporter ».



« Je suis une maudite bilingue »

Élevée et éduquée en français et en anglais, Sue Stewart aime dire qu'elle est « mi-figue, mi-raisin ». Portrait d'une traductrice de métier cinéphile, féministe et par dessus tout, bilingue.

Morgane LEMÉE
mlemee@la-liberte.mb.ca





photo : Marta Guerrero

Quand Sue Stewart a quitté son Québec natal, en 1987, pour le Manitoba, elle y a découvert tout un univers. « Je pense que j'étais arrogante quand je suis arrivée à Saint-Boniface. Au Québec, on ignorait l'existence de ces groupes francophones. J'y ai trouvé une communauté forte, développée. C'était le centre du rayonnement de l'Ouest du Canada. »

Sue Stewart est née au Québec il y a 68 ans. Son père : un Anglophone québécois bilingue qui a fait toute son éducation en français. Sa mère : une Winnipégoise anglophone, grande francophile et une des pionnières des écoles d'immersion en français. C'est dire si leur fille prend conscience très tôt du fait du bilinguisme. Mais aussi de l'écart entre les deux groupes linguistiques.

« À Saint-Lambert, le village où j'ai grandi, il y avait moitié de francophones, moitié d'anglophones. Mais il n'y avait pas une grande cohésion entre les deux groupes. Et autant les francophones que les anglophones ne parlaient pas vraiment l'autre langue. Ça me faisait mal. Parce qu'on est là, les bilingues. C'est grave et aussi très étonnant. Ailleurs dans le monde, quand les enfants sont dans ce genre de situation, ils apprennent l'autre langue facilement. Depuis, ça a bien sûr changé.



SUITE EN PAGE 11 ▶

▶ SUITE DE LA PAGE 10

Mais je rencontre toujours des gens qui résistent à l'autre langue. » Durant toute son éducation, Sue Stewart joue, jongle et zigzague entre le français et l'anglais. D'abord à l'école primaire en français, puis au secondaire en anglais. Elle passe par l'Université McGill, l'Université de Colombie-Britannique et l'Université Laval, pour étudier les littératures française et anglaise, les communications et la traduction.

Son amour du Canada l'emmène au-delà des frontières du Québec. Après avoir vécu à Toronto, Vancouver, ou encore en Alberta, en 1987, la nomade part pour Winnipeg, la terre de ses ancêtres. « J'ai vite remarqué que l'histoire du Canada est cloisonnée province par province. On apprend des choses en passant d'une province à l'autre. Gabriel Dumont par exemple. On ne le connaît pas du tout dans l'Est du Canada. C'est fou. »

Dès son entrée dans la sphère bonifacienne, Sue Stewart travaille pour plusieurs organismes phares : les Éditions du Blé, le Théâtre Cercle Molière ou le Centre culturel franco-manitobain. « J'ai tout de suite pensé : *Je suis bilingue, je parle bien français, je vais pouvoir travailler à Saint-Boniface très facilement*. C'était présomptueux. Je pense même que j'étais arrogante quand je suis arrivée. Sûrement parce que, au Québec, on ne savait pas que ces groupes francophones existaient. J'ai découvert tout un univers ici. C'était fort, tellement développé, il y avait des institutions de longue date. C'était le centre du rayonnement dans l'Ouest du Canada. »

Tout au long de sa vie, Sue Stewart a surtout travaillé dans des organismes bilingues. « Je suis plus confortable dans ce genre d'environnement. Le bilinguisme est une grande partie de mon identité. J'ai appris tardivement que j'avais le statut de francophone hors Québec, d'après le gouvernement du Canada, parce que mon père a fait son éducation en français et moi aussi. Mais je ne me dis pas francophone. Je suis une maudite bilingue. C'est tout. D'ailleurs, je ne sais pas s'il y a une culture bilingue. Est-ce que ça existe? Il y a Saint-Boniface d'un côté, Winnipeg de l'autre côté de la rivière. Et les bilingues, ils sont où? Au milieu de la rivière ou quoi? »

La passion de la traduction

Ses plus belles traductions? Le livre sur Pauline Boutal, *Destin d'artiste*, de Louise Duguay, ou la traduction du livre de J. R. Léveillé, *Le soleil du lac qui se couche*. « La profession de traducteur est une profession de gens matures, avec une plus grande expérience de la vie et une plus grande compréhension de ce qu'il y a autour de nous. Cela fait seulement une dizaine d'années que je me consacre presque exclusivement à la traduction. »

Sue Stewart n'est pas prête à prendre sa retraite. « Pourquoi m'arrêter? J'aime énormément ce que je fais. Je me souviens même encore de ma première traduction, en deuxième année. C'était en catéchisme. J'ai fait la traduction d'un petit texte, parce que je m'ennuyais. Je m'en rappelle toujours, je ne sais pas pourquoi. C'était l'autonomie de pouvoir faire ce genre de choses. Ça me donnait une certaine indépendance et un sens de l'accomplissement, pour moi seule. »

Sue Stewart, la cinéphile et féministe

Inspirée par sa mère, Katherine Stewart, qui a longuement travaillé pour l'Office national du film du Canada, Sue Stewart vit une grande passion pour le cinéma. Doublée d'un fort esprit féministe. Elle fait partie de l'équipe qui a organisé le premier colloque d'études de femmes au monde, en 1984, à l'Institut Simone de Beauvoir de l'Université Concordia. « C'était merveilleux. C'était le moment où le féminisme s'établissait ici et là dans le monde. Mais il n'y avait pas un même lieu, un lien entre les questions pressantes des différents pays. »

Sue Stewart est aussi à l'origine du premier festival de films de femmes au Canada, Cinémama, en collaboration avec la Centrale galerie Powerhouse et la Cinémathèque québécoise. C'était en 1983. « Montréal est un grand centre de cinéma. Il n'y avait pas ce genre de festival. C'était essentiel pour moi, dès le début, que ce festival soit bilingue. La collaboration entre les deux groupes linguistiques n'a pas été très facile. Ça s'est arrêté après trois ans. »

Les décomplexés des langues

Jackie Neufeld a grandi à Winnipeg dans une famille anglophone mennonite. Elle est mariée à Malal Tall, Sénégalais musulman. En famille, on parle français, anglais, wolof, un peu de cri et un peu d'arabe. Ouverture sur le monde garantie.



mlemee@la-liberte.mb.ca

Jackie Neufeld, Malal Tall et leurs jumeaux, Yero et Maymouna Tall : une famille multilingue qui a pour philosophie de vie l'ouverture sur le monde.

photo : Morgane Lemée

Winnipeg, mars 2013. Jackie Neufeld, 23 ans, vient juste de terminer ses études en sciences infirmières. L'esprit d'aventure chevillé au corps et désireuse d'améliorer son français, la jeune Canadienne choisit le Maroc pour six semaines de voyage. « Il me restait juste quelques mois avant de sauter dans la vie active. J'avais voyagé en Amérique du Nord, mais jamais sur un autre continent. C'était le moment idéal. »

De l'autre côté de l'Océan Atlantique, au même moment, Malal Tall, 26 ans. De Dakar, il travaille dans l'import-export, entre le Sénégal et le Maroc. La rencontre a lieu dans un marché de Marrakech. C'est le coup de foudre. « C'est comme s'il fallait que je reste avec cet inconnu. On a parlé de tout, jusqu'au lendemain matin. Il faut savoir que mon français était très débutant. Et l'anglais de Malal, quasi inexistant. »

Pourtant, la langue ne sera pas une barrière pour Jackie Neufeld et Malal Tall. Au contraire. Ces défis linguistiques ont très vite cimenté les bases de ce couple, aujourd'hui marié. « Au début, on parlait en français, souvent avec l'aide d'un dictionnaire. Ça restait limité. Mais je pense que l'intention, ça fait tout dans une langue. Si l'intention est de comprendre et se faire comprendre, peu importe le niveau, on peut communiquer. Le langage passe par les mains, les gestes. C'est la *façon* dont on dit une chose. »

Pendant les quatre semaines restantes de son expédition, Jackie Neufeld explore le Maroc, aux côtés de Malal Tall. À l'approche du retour au Canada, ils se demandent ce qu'il adviendra d'eux. Et décident de se fiancer!

Leur mariage traditionnel aura lieu au Sénégal, le 14 février 2014. « J'avais déjà visité le Sénégal et rencontré ma belle-famille en septembre 2013. Je suis tout de suite tombée en amour avec le Sénégal et sa culture. J'ai été acceptée dans la famille immédiatement. Tout le monde est si gentil. Le pays est justement connu pour son hospitalité. Et puis, même si beaucoup de personnes dans la famille de Malal ne parlent que le wolof, ça ne m'arrête pas. J'apprends. »

Jackie Neufeld et Malal Tall vivent tous les deux à Winnipeg et sont parents de jumeaux, Maymouna et Yero, nés en novembre 2017. Alors que Malal parle cinq langues (le pulaar, sa langue maternelle, le wolof, le français, l'arabe et maintenant l'anglais), chez eux, le multilinguisme est à l'honneur.

« On avait décidé de ne parler que l'anglais pendant un an, pour que Malal l'améliore et passe ses examens. C'était difficile, parce que j'adore le français. Aujourd'hui, à la maison, on parle en français et en anglais, moitié, moitié. Je parle aux enfants en anglais, et Malal leur parle en français. On écoute de la musique wolof ou française, on lit des livres ou on chante en français. Les enfants entendent beaucoup de wolof quand on parle avec la famille de Malal. Ils appellent leur père *baba*, ce qui signifie *papa* en pulaar. Et des fois, j'utilise des expressions cries ou des proverbes du Maroc. En fait, on a un peu notre propre langue! Nous avons tout de même décidé qu'ils iront à l'école française, à la DSFM. Car ici, même si tu n'es pas dans une école en anglais, tu le parleras forcément. »

Jackie Neufeld a grandi dans une famille chrétienne mennonite. Son mari a grandi dans la religion et la culture musulmane. Pour Jackie Neufeld, c'est ce qui fait toute la richesse de leur famille.

« Pour Malal et moi, l'essentiel réside dans les belles valeurs et l'éthique des gens. La base, c'est l'ouverture d'esprit, la tolérance et le dialogue. Dans nos cultures, nos valeurs sont les mêmes : le respect, la générosité, l'hospitalité. Le reste, ce ne sont que des détails. Depuis le début de notre relation, on a un grand respect pour la culture de l'autre. Ça n'a jamais été un obstacle. Au contraire. Je pense que le fait qu'on soit différents a toujours été une richesse. On choisit toujours de voir nos différences de culture, de langue, de religion comme une force, pour nous et nos enfants. Je suis très fière de la culture de Malal et qu'il la partage avec eux. Mais on ne leur impose rien. C'est eux qui feront leur propre choix plus tard. »

Jackie Neufeld, francophone de la Loi 5?

Comme beaucoup, Jackie Neufeld ignorait l'existence de la Loi 5. « Est-ce que je me sens francophone? Pas encore. Mais, grâce à mon mari et mes enfants, le français est une partie intégrante de ma vie. La question n'est pas si je serai francophone un jour, mais plutôt *quand*. »

« Ça m'encourage de savoir que la définition de francophone, et donc la communauté, soit plus ouverte. Je pense vraiment que c'est juste une minorité du monde qui ne parle qu'une langue. En Europe, en Afrique, tu parles deux, trois, ou même des fois cinq langues. Quand tu grandis dans une famille anglophone, souvent, on ne parle que l'anglais. Je pense que c'est un manque. Une langue, ce n'est pas juste quelques mots de plus dans ton vocabulaire. Ce sont des portes ouvertes sur d'autres mondes. »

Jackie, l'infirmière

Pendant quatre ans, Jackie Neufeld faisait la navette en avion toutes les deux semaines pour travailler dans une communauté autochtone isolée dans le Nord du Manitoba. « Pendant mes études, j'étais déjà certaine que l'hôpital n'était pas vraiment pour moi. J'avais besoin de découvrir la communauté autochtone et de faire ce qu'une infirmière en ville ne ferait jamais. Tu peux tout voir, tout faire. T'occuper d'un nouveau-né un jour et d'une personne de cent ans le lendemain. C'est très enrichissant. C'est vrai que les conditions sont assez tristes. Mais les gens sont superbes. Le sens de l'humour et le sens de la communauté sont formidables chez les Cris. J'ai adoré vivre avec cette population. »

« Aujourd'hui, en ayant des enfants, je ne peux plus partir comme ça toutes les deux semaines. Mais pourquoi pas partir un jour ensemble, avec Malal et les enfants, aller vivre au Nunavut par exemple. On verra. Mon rêve, c'est de réaliser un projet de santé au Sénégal. Pour ça, il faudrait que mon français soit plus académique. »

Ma vie **TRANSGENRE**

Charlie Dilk et ses luttes contre les diktats

Homme transgenre depuis deux ans, Charlie Dilk, 22 ans, se bat contre les diktats d'une société qui n'accepte pas toujours la réalité transgenre dans son quotidien. (1)

Morgane LEMÉE
mlemee@la-liberte.mb.ca

Charlie Dilk n'avait jamais entendu parler de la réalité transgenre à l'école secondaire. « On n'en parlait pas. Ni à l'école, ni dans la société en général. Ceux avant moi sentaient qu'ils devaient se cacher, nier qui ils étaient. Aujourd'hui, on voit de plus en plus de personnes transgenres et fières de l'être. Ça ne veut pas dire qu'il n'y en avait pas avant, ou moins. Seulement, on les voyait moins. Petit à petit, les choses changent. Et ça aide les jeunes à s'affirmer de plus en plus. »

Pour sa mère, Sylvie Dilk, enseignante de profession, les solutions résident dans l'éducation. « Être capable de définir qu'on n'est pas dans le bon corps, ça prend une éducation. Changer les mentalités, l'ouverture d'esprit des gens, ça prend du temps. On doit éduquer, et ensuite on peut juste espérer que les gens considèrent la personne en face d'eux. Comme parent, je m'attends à ce que Charlie soit respecté, qu'on utilise les bons pronoms. Je pense qu'on va dans le bon sens. Dans la société, on commence à en parler ouvertement. J'aimerais plus d'appui en français. On a trouvé des ressources formidables, mais beaucoup d'étapes se font en anglais. Parler d'une réalité qu'on découvre dans une langue qui n'est pas la nôtre, ce n'est pas toujours évident. »

Charlie Dilk a été président de l'Alliance allosexuelle de l'Université de Saint-Boniface (USB) durant trois ans. Co-président cette année, il reste tout autant engagé. « Pour moi, ce n'est pas vraiment une mission. C'est être un témoin. C'est montrer d'autres aspects. Plus les gens savent qui je suis et connaissent mon histoire, plus ils vont pouvoir s'identifier, connaître les mots et voir qu'ils sont capables d'en parler. Les parents aussi. Certains parents m'ont dit qu'ils ont pu aider leurs enfants grâce à moi. D'autres leur ont suggéré de venir me voir, me parler, être conseillé. Ces petites choses sont tellement importantes pour moi. »

Son engagement est particulièrement important dans les sphères scolaires et universitaires. « J'aimerais que les écoles soient un peu plus ouvertes à la discussion et à la diversité. Dans leurs formulaires, il faut la case « autre » pour le genre. Même si je m'identifie comme homme transgenre, je coche cette case aussi souvent que je peux. Car si une personne le fait, peut-être que d'autres le feront ou décideront de garder cette case importante. Il faut avoir une salle de bains neutre, avoir des personnes alliées à qui l'on peut parler dans un espace sécuritaire. C'est très important que les jeunes soient soutenus, qu'ils sachent que la dépression n'est pas leur seule issue. »

« Dans les politiques du harcèlement sexuel à l'université, on mentionne toujours l'orientation sexuelle, mais pas l'identité de genre. C'est différent. Rajouter « Identité de genre », c'est tout un problème pour les administrations. C'est pourtant si simple. Ce sont des barrières idéologiques, culturelles, de la société et des personnes en charge. Je me bats contre ces attitudes depuis longtemps avec l'USB. »

« J'aimerais aussi que la dysphorie du genre ne soit plus vue comme un trouble de santé mentale. Beaucoup pensent que ça va de pair avec *transgenre*. Pas du tout. Au début, être homosexuel était vu comme ça. Et ça ne l'est plus. J'espère que l'on pourra voir les transgenres de cette manière aussi. »

Et il y a la question de la sécurité aussi. « Pour moi, avoir des salles de bains neutres, c'est très important, car je sais que je ne m'y ferai pas attaquer. Je vérifie toujours quelle salle j'ai le droit d'utiliser. Si on ne peut pas m'offrir un espace sécuritaire, je ne prends pas de risque. Dans la sphère publique, c'est de plus en plus accepté. Mais c'est dans ce genre d'espace privé, comme des vestiaires, qu'il y a le plus de violence. Je vérifie toujours, pour me protéger. »

(1) Voir le premier article sur Charlie Dilk dans *La Liberté* du 26 septembre 2018.



« J'aimerais plus d'appui en français. On a trouvé des ressources formidables, mais beaucoup d'étapes se font en anglais.

-Charlie Dilk.

photo : Gracieuseté Sarah Lamontagne

Charlie Dilk, co-président de l'Alliance allosexuelle de l'Université de Saint-Boniface, lors du défilé de la diversité, en février 2018. « C'est très important que les jeunes soient soutenus, qu'ils sachent que la dépression n'est pas leur seule issue. »

Démarches administratives nécessaires

Avant de commencer son traitement hormonal, le 14 juillet 2016, Charlie Dilk a dû entamé toutes les démarches administratives : changer le passeport, le permis de conduire, la sécurité sociale, en commençant par le certificat de naissance. Ces démarches sont possibles grâce au feu vert d'un médecin et d'un psychiatre. « Cela a été relativement facile. J'ai réussi à tout faire en l'espace d'un mois. Le fait qu'on puisse procéder à un changement de genre sans avoir recours à une opération de sexe a facilité les choses. Au Manitoba, on a de la chance. Les procédures sont couvertes par le système de sécurité sociale. Ça veut dire que le gouvernement et les structures administratives en place reconnaissent que, pour être bien dans leur peau, certaines personnes ont besoin de passer par ces étapes-là. Ce n'est pas le cas partout. »

À l'USB, il y avait des formulaires pour changer de prénom, mais pas pour changer de genre. « J'ai alors rajouté des cases. Mais là, t'es obligé d'expliquer ça à l'administration, d'en parler à des gens que tu ne connais pas. Je dois faire ma sortie du placard presque tous les jours. C'est comme si je devais me justifier, justifier pourquoi je suis ici. On est remis en question sans arrêt. »

RETROUVEZ MOI
EN PAGE 27.



Le retour d'une fable pertinente

Depuis le lancement de la série télévisée *The Handmaid's Tale* en 2017, l'œuvre originale écrite par Margaret Atwood a gagné en popularité. Pour le Ballet royal de Winnipeg, c'était l'occasion rêvée de remettre sa version dansée sur le devant de la scène. (1)




mvilanova@la-liberte.mb.ca

Les danseurs de la compagnie du Ballet royal de Winnipeg dans la pièce *The Handmaid's Tale*.

photo : Manella Vila Nova

Retrouvez notre vidéo sur LA-LIBERTE.CA

La chorégraphe américaine Lila York était de passage à Winnipeg pour l'occasion. « Le livre *The Handmaid's Tale* est sorti en 1985, et l'histoire était déjà pertinente. Quand je l'ai lu, j'ai été captivée. Les femmes vivent une vie normale, et tout d'un coup, elles découvrent qu'elles ne peuvent plus contrôler leur argent. Ça m'a terrifiée, parce que ça semble très plausible dans le contexte actuel. »

Elle a donc décidé de développer un ballet autour du thème. « Quand j'ai créé ce spectacle pour le Ballet royal de Winnipeg, le roman n'était plus si populaire, et je voulais que le public s'intéresse de nouveau à cette histoire. Mais il y a tellement de détails et de subtilités dans le roman. Je n'ai pas pu tout intégrer, mais l'essentiel y est. C'est une histoire d'action, donc transposable en mouvements. »

L'une des parties les plus difficiles de la création pour Lila York était de transmettre l'idée de la lecture interdite. « Le fait que les femmes soient cloîtrées à la maison comme épouses, mères ou servantes et n'aient plus le droit de lire, d'être éduquées ou de prendre des décisions par elles-mêmes était très important pour Margaret Atwood. Dans le roman, le *Commander* séduit Offred, le personnage principal, en jouant au Scrabble. J'ai transformé ce moment en un passage où le *Commander* la tente en lui proposant un livre et une valse. »

Quand Lila York a présenté son travail à Winnipeg pour la première fois en 2013, la réception a été mitigée. « Les critiques ont été durs. Le public, lui, était en larmes à la fin. Sur le coup, je n'ai pas compris pourquoi. Puis on m'a expliqué que c'était le sentiment de libération après toute la tension du ballet. Le final de la pièce est fort, rapide, violent, et je ne voulais pas que le public parte sur cette note de tension. Je voulais de la paix et de l'espoir. »

La chorégraphe était émue par ces réactions. « Pour moi, c'est gratifiant. Comme artiste, on espère que le public sera touché par notre œuvre. De nos jours, tout le monde a beaucoup plus conscience de ce qui se passe aux États-Unis. L'histoire de *The Handmaid's Tale* devient de plus en plus pertinente dans nos vies. Et la série télévisée, que je trouve excellente, a permis de conscientiser un public plus large. »

Lila York soutient que ce type d'œuvre « a le pouvoir de changer les choses. Je ne sais pas à quel point on peut provoquer du changement. Je vois plus de résistance, mais jusqu'à maintenant, il y a eu peu de résultats. L'internet est contrôlé par quatre multinationales, et la censure devient intense. Or, ce n'est pas censé arriver dans un pays qui garantit la liberté de la presse. Mais je pense qu'en travaillant tous ensemble, on pourra avoir un impact positif. »

(1) *The Handmaid's Tale*, basé sur le roman de Margaret Atwood, à la Salle du centenaire du 10 au 14 octobre.

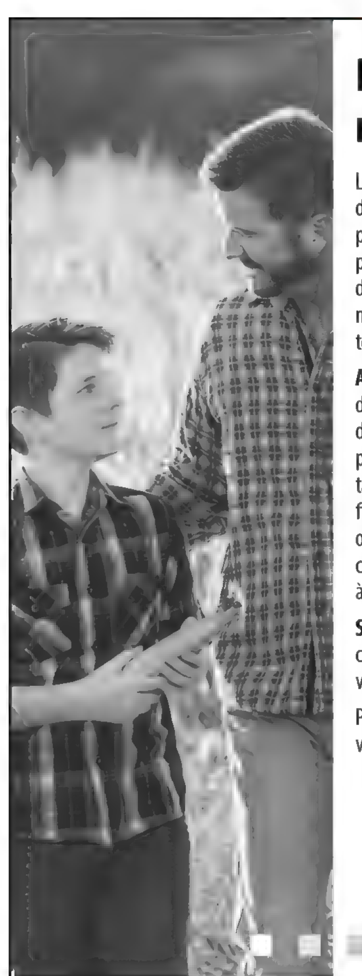
Dans une société futuriste

André Lewis, directeur artistique du Ballet royal de Winnipeg depuis 22 ans, n'a pas hésité à embarquer la compagnie dans le projet de Lila York. « Nous avons développé ce ballet il y a cinq ans. Lila York a créé quelque chose de très fort. Dans le climat d'aujourd'hui, ce n'est pas une mauvaise idée de remettre dans la tête du public l'idée de l'esclavage des femmes dans une société futuriste. »

En présentant à nouveau cette pièce, André Lewis espère que les spectateurs « penseront à ce qu'ils ont et ce qu'on doit sauvegarder et préserver. La liberté qu'on a n'est pas toujours garantie, et il faut constamment combattre ceux qui essayent de brider les autres. »

Le spectacle, néoclassique, apporte un style différent de la danse classique traditionnelle. « C'est fait pour des danseurs de ballet. Les filles dansent sur pointes, on voit des arabesques et d'autres mouvements formels de la discipline. Mais à un moment donné, on ne peut pas seulement faire les ballets du répertoire, comme Casse-Noissette, La Belle au Bois Dormant ou Roméo et Juliette. Il faut faire évoluer l'art, sans pour autant abandonner les conventions du ballet. »

À la violence des mots du roman et des images de la série télévisée, Lila York a choisi la métaphore. « Le ballet donne une idée de ce qui se passe, sans toutefois le crier haut et fort. Mes enfants l'ont vu quand ils avaient 10 ans, et ça n'a pas été un problème. Ce que les jeunes voient aujourd'hui est beaucoup plus choquant. Et je pense qu'il est important de ne pas s'éloigner de ce type de sujets. »



Découvrez des prêts qui répondent à vos besoins

La Société des services agricoles du Manitoba fournit de l'aide financière aux producteurs agricoles depuis presque 60 ans. Nous avons augmenté nos limites de prêts, créé un programme de financement pour les frais d'exploitation et l'achat d'équipement, et accru notre niveau de service aux producteurs afin de répondre à tous vos besoins de financement agricole.

Augmentation des limites d'emprunt – Les prêts directs peuvent maintenant atteindre 3,5 millions de dollars et les prêts pour bovins de long engraissement peuvent atteindre 500 000 $. La Société offre des taux d'intérêt à court et à long terme, avec des durées fixes pouvant aller jusqu'à 25 ans. Tous nos prêts sont offerts sans pénalité de paiement anticipé et avec des conditions de remboursement flexibles qui s'adaptent à votre flux de trésorerie.

Services en ligne *my*MASC – Faites le suivi de votre compte et des informations relatives à vos prêts où que vous soyez et quand vous le voulez.

Pour en savoir plus, visitez le bureau de la Société de votre région ou le site **masc.mb.ca**.



Crédit et assurance
Bâtissons des collectivités rurales fortes au Manitoba



Abonnez votre famille et vos amis au journal

LA LIBERTÉ



POUR TOUT RENSEIGNEMENT :



- contactez-nous au **204 237-4823** et demandez Marta ou Roxanne
- envoyez un courriel à **reception@la-liberte.mb.ca**
- ou venez à nos bureaux au **420, rue des Meurons, unité 105**





Programmtion

Pieds nus dans l'aube • Tout le monde debout • Les as de la jungle • Noces • Jalouse • Chien de garde • Dans la brume • Jusqu'à la garde • Ôtez-moi d'un doute • 1991 • Le retour du héros • Climax • Numéro une • La chute de Sparte • En guerre • La ch'tite famille • La Bolduc • L'école buissonnière • Les faux tatouages • Le brio • La promesse de l'aube

Information

Cinemental.com



Avec le soutien de











ICI Manitoba

L'Armoire : construire le même idéal

Coproduite par le Théâtre Cercle Molière (TCM), La Compagnie du Jour (France) et L'Aparté (Maroc), la première mondiale de *L'Armoire* se veut être le pont entre trois continents, trois cultures. Deux piliers-clés : rencontre et confrontation.

Morgane LEMÉE
mlemee@la-liberte.mb.ca

Où les gens qui n'ont pas d'espoir en trouvent? Quand tu n'as pas de place, comment tu la prends? Deux questions que Karim Troussi, metteur en scène franco-marocain, s'est posé il y a plusieurs années. C'était les balbutiements de *L'Armoire*. « C'est une métaphore par rapport à la culture. Qu'est-ce qu'on fait de notre culture? Est-ce qu'on vide l'armoire? On la jette? En y réfléchissant avec la dramaturge française Émilie Malosse, on s'est rendus compte qu'il fallait travailler cette dimension avec plusieurs influences, plusieurs continents, plusieurs écritures. »

Cette collaboration internationale se concrétise un peu plus lorsque Karim Troussi rencontre Geneviève Pelletier, la directrice artistique du TCM, à Marrakech, lors d'un évènement de la Commission internationale du théâtre francophone (CITF) en 2015. Après plusieurs visites à Winnipeg, puis au Maroc à nouveau, le trio de protagonistes embarque et décide de donner vie à *L'Armoire* au TCM. « On s'est rendus compte qu'on utilisait des chemins différents, mais qu'on allait au même endroit. On veut construire le même idéal. Au fond, on a les mêmes objectifs d'humains. Tout le monde cherche à avoir les pieds bien dans le sol, la tête dans les étoiles, et le cœur et les tripes dans l'ouvrage. »

Geneviève Pelletier fait écho. « Avec ce projet, ma volonté était de me confronter, comme nord-américaine, avec les esthétiques française et marocaine. Pour moi, c'était, et ça reste, très inconfortable et fascinant à la fois. Parce qu'on vit ici au Canada dans un monde qui est, je pense, très douillet. Mais la thématique du changement de la communauté, des démographies du monde dans lequel on vit, reste au cœur de la vision que je propage. C'est ancré dans les dernières saisons du TCM. Ces réflexions sont encore actives dans ma tête. »

Karim Troussi, qui se considère parfois comme « le trait d'union entre Franco et Marocain », s'intéresse également à ces démographies. « Les Marocains se sont exportés. Il y a des Marocains partout dans le monde. J'ai remarqué que c'est le monde qui vient ici, au Canada. Quand je suis à Winnipeg, je suis fasciné. Je voyage un peu partout dans la même journée. C'est très différent pour moi. »



photo : Morgane Lemée

Karim Troussi, metteur en scène de *L'Armoire*, en compagnie de Geneviève Pelletier, directrice artistique du TCM.

« Car l'autre me dérange. Dès le départ. Quand quelqu'un arrive, il dérange un équilibre. Cette collaboration, c'est une confrontation positive, car elle nous fait tous avancer. On est obligatoirement influencés les uns par les autres. Même du public. D'ailleurs, les portes du théâtre sont toujours ouvertes. Toute personne qui veut venir voir les répétitions est bienvenue. »

Le TCM accueillera *L'Armoire*, spectacle multidisciplinaire alliant théâtre, cirque, musique et chant, avant de faire tourner la production en France, au Maroc et, par la suite peut-être, dans le reste du monde.

(1) Les représentations de *L'Armoire* auront lieu du 18 octobre au 3 novembre 2018 au Théâtre Cercle Molière, 340 boulevard Provencher, à Winnipeg. Plus d'informations sur les horaires et les tarifs sur www.cerclemoliere.com ou au 204-233-8053.

DSFM

DANS NOS ÉCOLES

Dans nos écoles est une vitrine exceptionnelle pour faire connaître les activités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) : les réussites des élèves de la maternelle au secondaire et sa programmation d'excellence.

Ce rendez-vous hebdomadaire revient sur ce qui s'est passé dans les 23 écoles de la DSFM et annonce les évènements à venir.

Restez informés en suivant Dans nos écoles chaque semaine dans le journal ***La Liberté*** et sur le site DSFM.mb.ca





L'École Jours de Plaine commémore la Journée du chandail orange

Commémoration – Sensibilisation – Valeurs



Le 2 octobre, tous les élèves de l'école se sont rassemblés au gymnase à l'occasion de la Journée du chandail orange.

À la DSFM, le personnel a toujours à l'esprit de proposer aux élèves une variété de projets afin de les sensibiliser aux autres et au monde qui les entoure. À l'occasion de la Journée du chandail orange, le 30 septembre, plusieurs écoles ont organisé des rassemblements avec des activités autour de l'acceptation de l'autre. À l'École Jours de Plaine, la célébration de cette journée était une première.

Ghizlane Bahafa, enseignante de prématernelle et maternelle, était en charge de l'organisation. « J'ai eu l'occasion de vivre ces rassemblements dans d'autres établissements, alors j'ai proposé cette activité à la direction, qui m'a donné carte blanche. J'ai utilisé du matériel fourni par la Manitoba Teachers' Society, qui propose des plans de leçons et des vidéos. »

> *« L'important est d'être là, ensemble, et de comprendre que chacun doit être traité de la même façon. »*
> Charlee Fox, 7e année.

Débutée en 2013, la Journée du chandail orange marque la reconnaissance du tort que les écoles résidentielles ont fait aux jeunes qui y ont été envoyés. « Au départ, c'est l'histoire de Phyllis Webstad. Quand elle était petite, elle était excitée d'aller à l'école avec sa nouvelle chemise orange. Mais quand elle est arrivée, la personne en charge la lui a arrachée, et elle ne l'a jamais revue. Ses sentiments n'avaient pas d'importance à l'époque. »

À travers la commémoration de ces faits, les enseignants souhaitent « sensibiliser les enfants au respect de tous. C'est l'occasion d'éveiller les plus jeunes et de préparer le terrain pour les politiques anti-racisme et anti-discrimination qui sont inculquées à l'école. C'est un rassemblement d'esprit, de conscience et d'espoir pour l'avenir. »

L'équipe de Jours de Plaine a attendu le 2 octobre, afin de rassembler tous les élèves de l'école. « Nous les avons installés dans le gymnase et leur avons posé des questions pour initier le sujet. Puis ils ont regardé deux vidéos sur l'origine de la journée orange et les expériences des jeunes dans les écoles résidentielles. Ils étaient tous vêtus de chandails oranges. On a pu leur expliquer pourquoi on s'habille comme ça et pourquoi c'est important de comprendre la portée de cette journée. »

En participant à cette journée, Ghizlane Bahafa souligne que « l'école affirme son engagement à veiller à ce que tout le monde soit important. L'un des messages à retenir est : *Chaque enfant compte*. On passe une leçon de valeur morale. Cette histoire est arrivée à Phyllis, mais maintenant elle est épaulée par tout le Canada chaque année. »

Emma Gamache, en 10e année, a apprécié cette journée. « Pour moi, cette histoire est très triste. Je suis Métisse, et je n'aimerais pas être traitée différemment. Avoir une journée spéciale permet de ne pas oublier. On a besoin de connaître le passé, parce que ça reste important. On a fait des chandails en papier, et chaque personne a noté une chose qu'elle aime dans sa vie. Je pense que c'est très beau de voir le travail de tous les élèves. »

Charlee Fox, en 7e année, a beaucoup appris. « Maintenant, je comprends vraiment l'expérience de Phyllis. On lui a pris ses affaires. C'est très triste ce qui est arrivé. Je pense que c'est important de se souvenir que ces élèves devaient faire beaucoup de sacrifices et que nous, on est privilégié par rapport à eux. Pour moi, le plus important était la discussion qu'on a eue avec les plus jeunes après la vidéo. Quand on dit que chaque enfant compte, ça veut dire que même si on n'a pas la même couleur, la même origine ou la même situation, l'important est d'être là, ensemble, et de comprendre que chacun doit être traité de la même façon. »





Du 27 au 29 septembre, Sa'ad Ahmed, en 12e année au Collège Louis-Riel, Magalie Chinchilla Chaput, en 12e année au Collège Louis-Riel et Sophie Parvais, en 12e année à l'École régionale Notre-Dame, ont fait partie de la délégation Leadership jeunesse au congrès 2018 de l'Association canadienne d'éducation de langue français organisé à Moncton, au Nouveau-Brunswick. Ces jeunes ont participé à des ateliers, montré leur engagement pour la francophonie et partagé leur point de vue pendant les discussions.

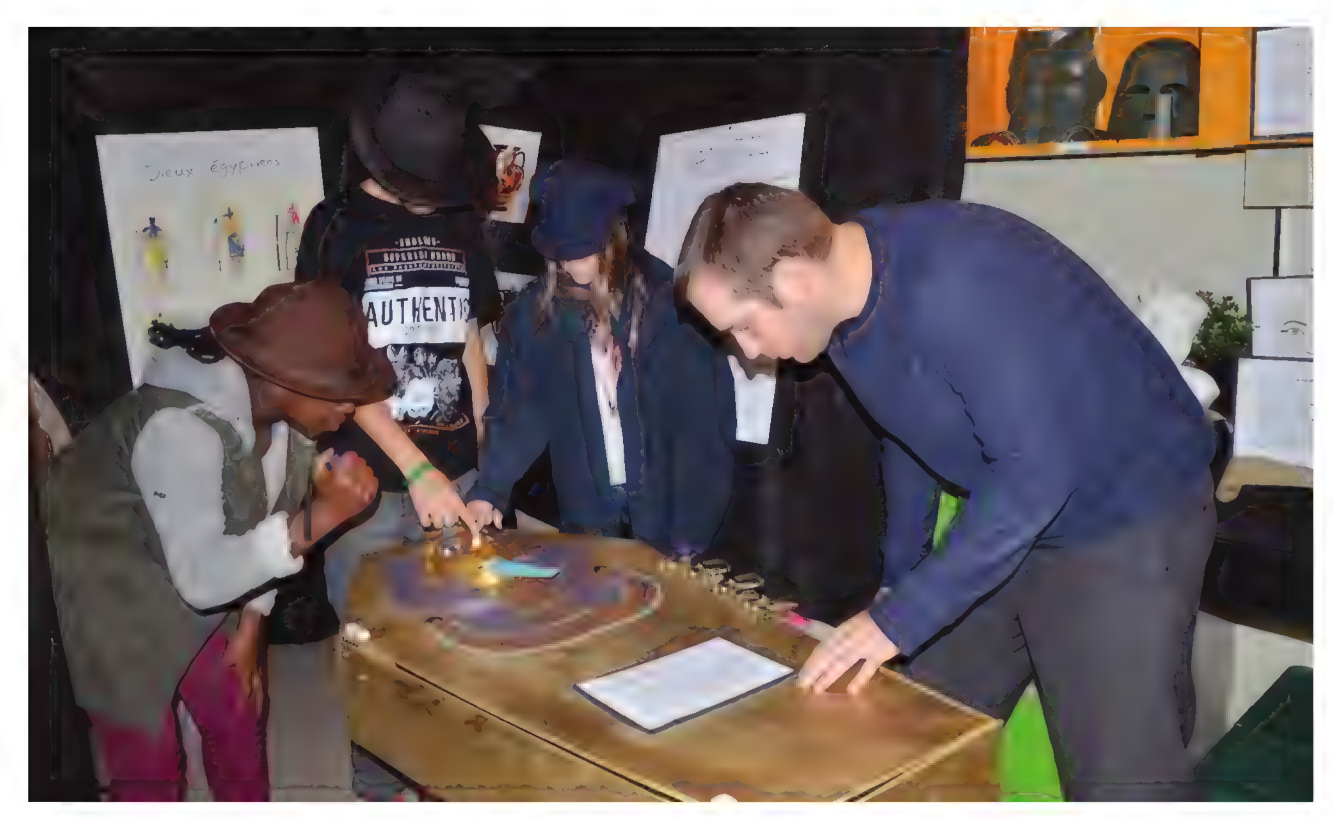


Izabelle Maurice,
4e année,
École Lagimodière

« J'aime les enseignants de l'École Lagimodière parce qu'ils sont toujours heureux de me voir. En classe et à la maison, j'adore lire. J'aime les histoires, et j'aime regarder les images. Mon livre préféré s'appelle Une Aubergine pas comme les autres. »

Les pilleurs de Roméo-Dallaire ont infiltré le musée

Histoire – Collaboration – Enquête



Par groupes de trois ou quatre, les élèves de 7e et 8e années ont tenté de résoudre les énigmes pour accéder au trésor.

Un soir, dans l'aile égyptienne d'un certain Musée du Manitoba, 26 petits voleurs se sont introduit par petits groupes pour résoudre des énigmes leur permettant d'ouvrir un sarcophage et de récupérer le trésor caché. Petite complication : ils n'avaient que 30 minutes avant que le garde ne s'aperçoive de leur présence.

Ce scénario, Luc North, enseignant en 7e et 8e années à l'École Roméo-Dallaire, l'a imaginé pour ses élèves cet été. « C'était un moyen de tester les habiletés des élèves et leurs connaissances sur ce sujet en début d'année. Après avoir pénétré dans le musée, les élèves devaient trouver les indices dispersés dans la salle pour résoudre neuf énigmes. Les réponses leurs permettaient d'ouvrir huit cadenas et de trouver un mot de passe pour accéder au trésor contenu dans le sarcophage. »

> **« C'est mieux de faire un jeu qu'un test. Avec le test, on écrit et on est silencieux. Avec le jeu, on discute en groupe. »**
>
> Meriem Bounachada, 7e année.

Pour l'occasion, l'entrepôt de l'école avait été transformé. « Je l'avais décoré pour recréer un musée à partir des travaux d'élèves du passé. Il y avait des copies d'artefacts de l'antiquité grecque et égyptienne. J'avais aussi ajouté des informations sur l'Égypte dans lesquelles j'avais caché les indices pour résoudre les énigmes. Par exemple, les chiffres à rentrer dans l'un des cadenas étaient écrits en hiéroglyphes. »

Les élèves se sont succédé par groupes de trois ou quatre dans la salle, gardée par un enseignant bénévole.

« Les élèves se déguisaient et s'imaginaient être des voleurs internationaux. Ils devaient travailler en équipe. Pour certaines énigmes, il fallait faire une recherche internet ou chercher dans des livres qu'ils avaient à disposition. »

À travers cette activité, Luc North voulait permettre à ses élèves de vivre les habiletés qu'ils apprennent à l'école. « C'est pertinent pour les élèves. Ils s'amusent et apprennent à s'appuyer sur les forces des uns et des autres pour avancer. Ils travaillent aussi la recherche, l'analyse de données, et voient comment ressortir les informations importantes d'un texte. Pour les élèves de 7e année, c'était une façon d'introduire cette séquence qu'on étudiera pendant l'année. Pour ceux de 8e année, c'était principalement des révisions. »

Après tous leurs efforts, les élèves arrivaient enfin à la récompense, cachée dans le sarcophage. « Il y avait des pièces d'or et un petit cadeau pour féliciter les élèves. Certains enfants m'ont surpris avec leurs qualités de leadership, et d'autres avec leurs connaissances. Dans l'ensemble, je pense que tout le monde s'est bien amusé. »

Gabrielle Lachance, en 7e année, approuve. « J'avais déjà fait un jeu d'évasion en ville, mais pas en classe. Il y avait quelques défis, mais j'ai aimé faire la recherche avec mon groupe. On a mis environ 20 minutes à sortir. Je connaissais déjà certains éléments de la mythologie grecque et égyptienne, mais maintenant j'en connais plus. »

Expérience positive également pour **Meriem Bounachada**, en 7e année. « C'est mieux de faire un jeu qu'un test. Avec le test, on écrit et on est silencieux. Avec le jeu, on discute en groupe. J'ai beaucoup aimé l'idée d'être des cambrioleurs. Mon moment préféré était de trouver les balles en or. Le mot à trouver était Nil. Maintenant, je sais que le Nil est une rivière en Égypte. Je suis vraiment impressionnée que Monsieur Luc ait organisé tout ça pour nous. »



À noter

LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Le 10 octobre,
Course de fond des élèves de la 7e et de la 8e années au parc Spruce Woods.
En cas de pluie, l'activité est remise au 16 octobre.

Du 12 au 14 octobre,
Camp JMCA – Groupe Métal,
élèves participants du secondaire : Collège Louis-Riel, École régionale Notre-Dame et École Jours de Plaine.

LA LIGUE D'IMPROVISATION DU SECONDAIRE TELLEMENT ÉPOUSTOUFLANTE (LISTE)

Du 19 au 20 octobre,
Camp d'improvisation

LA COMMISSION SCOLAIRE

Le 18 octobre,
Vote par anticipation pour la **Région EST**
de 8 h à 20 h, au bureau divisionnaire, à Lorette.

Le 19 octobre,
Vote par anticipation pour la **Région URBAINE**
de 8 h à 20 h à l'École Précieux-Sang.

Le 24 octobre,
Élections scolaires 2018
de la Commission scolaire franco-manitobaine.

Le 29 octobre,
Réunion ordinaire de la Commission scolaire franco-manitobaine à 19 h, bureau divisionnaire, Lorette.

LES CONGÉS

Le 19 octobre,
Journée de perfectionnement professionnel, congé pour tous.



LA LIBERTÉ

LE JOURNAL CANADIEN DU MANITOBA

VOUS NE LE LIREZ PAS AILLEURS

Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 19 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler un **poste permanent à temps plein:**

AGENT(E), SERVICES AUX MEMBRES

au centre de services à Notre-Dame-de-Lourdes

Les responsabilités principales de poste sont de recevoir et traiter les transactions des membres au comptoir, gérer et réconcilier quotidiennement les espèces monétaires et faire la promotion des produits et services financiers offerts par la Caisse.

Pour de plus amples renseignements:
www.caisse.biz/fr/carrieres/



Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 19 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler un **poste permanent à temps plein:**

AGENT(E), SERVICES AUX MEMBRES

au centre de services à Île-des-Chênes

Les responsabilités principales de poste sont de recevoir et traiter les transactions des membres au comptoir, gérer et réconcilier quotidiennement les espèces monétaires et faire la promotion des produits et services financiers offerts par la Caisse.

Pour de plus amples renseignements:
www.caisse.biz/fr/carrieres/



Office régional de la santé de Winnipeg
Assemblée générale annuelle 2017-2018

DATE : Le mardi 30 octobre 2018

HEURE : Les portes ouvrent à 11 h 30
Le programme commence à midi

LIEU : I.H. Asper Institute Mezzanine* (café et thé seront servis)
*Lieu accessible en fauteuil roulant. Les services d'un interprète gestuel sont disponibles sur demande. Envoyez un courriel à nwoloschuk@wrha.mb.ca par le 19 octobre.

OBTENEZ GRATUITEMENT LE VACCIN CONTRE LA GRIPPE

wrha.mb.ca/fr





APPEL DE CANDIDATURE

POUR SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CAISSE POPULAIRE GROUPE FINANCIER LTÉE

Si votre Caisse vous tient à coeur et que vous désirez contribuer au développement économique de votre communauté, vous pourriez être le candidat ou la candidate de district idéal(e).

Ouvertures de postes

- **Administrateur(trice) • Terme de 3 ans**
  District 1 : Saint-Jean-Baptiste et Saint-Malo
- **Administrateur(trice) • Terme de 3 ans**
  District 3 : Lorette et Île-des-Chênes
- **Administrateur(trice) • Terme de 3 ans**
  District 5 : Quartiers de Saint-Boniface, Saint-Vital et Southdale à Winnipeg
- **Administrateur(trice) • Terme de 1 an**
  District 5 : Quartiers de Saint-Boniface, Saint-Vital et Southdale à Winnipeg
- **Administrateur(trice) • Terme de 3 ans**
  District 6 : Notre-Dame-de-Lourdes
- **Administrateur(trice) • Terme de 2 ans**
  District 8 : Élie, Saint-François-Xavier et Saint-Laurent

Déposez votre candidature avant l'heure de fermeture des centres de services le jeudi 8 novembre.

Pour être admissible au poste d'administrateur(trice), un(e) candidat(e) doit remplir les conditions prévues par la Loi sur les caisses populaires et les Credit Unions, ainsi que les conditions supplémentaires prévues à l'alinéa 6.02 du « Tableau des précisions des règlements généraux ».

La trousse « Nécessaire de candidature » avec les conditions d'admissibilité et le processus d'endossement est disponible sur demande en envoyant un courriel à info@caisse.biz. Des renseignements sont aussi disponibles au www.caisse.biz.

Toute élection au conseil d'administration de Caisse Groupe Financier se fait par vote postal. Les résultats seront annoncés pendant l'assemblée générale annuelle de Caisse Groupe Financier, le 28 janvier 2019, à l'Hôtel Norwood, 112 rue Marion à Winnipeg (Manitoba).

Le Président
Comité de nomination



www.caisse.biz

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

JOURNALISTE

Sous la responsabilité de la rédaction en chef, la personne choisie devra :

- mener des entrevues, rédiger des articles, prendre des photos;
- faire la recherche de sujets d'articles;
- faire le suivi de ses dossiers et assurer une partie de la couverture régionale;
- couvrir des sujets dans différents domaines : politique, communautaire, économique, culturel, etc;
- tourner et monter de courtes vidéos;
- alimenter nos réseaux sociaux et notre site Web;
- assurer une veille médiatique.

Exigences :

- maîtrise du français parlé et écrit et bonne connaissance de l'anglais;
- diplôme en journalisme ou communication;
- excellentes capacités de travailler en équipe et sous pression et de respecter des échéanciers serrés;
- disponibilité pour couvrir des évènements en soirée et les fins de semaine au besoin;
- posséder un permis de conduire valide;
- connaissance des logiciels de montage vidéo et d'infographie;
- connaissance du langage (HTML, CMS, PHP, MySQL, CSS, JavaScript et XHTML) sera considérée comme un atout.

Cette offre d'emploi se fait dans le cadre du programme de Jeunesse Canada au travail. Les candidat(e)s devront donc aussi répondre aux critères suivants :

- être citoyen canadien ou résident permanent, ou avoir le statut de réfugié au Canada;
- être légalement autorisé à travailler au Canada;
- avoir entre 16 et 30 ans au moment d'entrer en poste;
- ne pas avoir un autre emploi à temps plein (plus de 30 heures par semaine) pendant la durée du contrat;
- être sans emploi ou ne travaillant pas dans son domaine d'emploi;
- avoir obtenu son diplôme collégial ou universitaire au cours des 24 mois précédant la date d'entrée en fonction;
- ne pas recevoir de prestations d'assurance-emploi (AE) pendant la durée du contrat;
- ne pas avoir participé ou reçu un salaire dans le cadre de ce programme ou d'un autre du volet Objectif carrière de la Stratégie emploi jeunesse du gouvernement du Canada.

Lieu de travail : Saint-Boniface (Manitoba)

Entrée en fonction : Dès que possible.

Durée : 1 an avec possibilité de contrat à long terme.

Le journal offre un excellent régime d'assurances collectives et une équipe dévouée et dynamique.

Faites parvenir votre candidature le plus tôt possible à :

Lysiane Romain, directrice adjointe
Courriel : lromain@la-liberte.mb.ca

Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s en entrevue seront contacté(e)s.

Le seul hebdomadaire publié en français au Manitoba depuis 1913

OFFRE D'EMPLOI

Réceptionniste bilingue à temps plein pour une clinique dentaire

Qualités requises :

- bonne connaissance du français et de l'anglais;
- informatique;
- bon sens de l'organisation;
- entregent.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae par courriel à lachance.santos@gmail.com



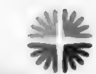
OFFRE D'EMPLOI

URGENT

Nous sommes à la recherche d'un(e) **représentant(e) au service à la clientèle** bilingue anglais/français.

Expérience dans le domaine du service à la clientèle et connaissances en bureautique demandées. Salaire et avantages sociaux compétitifs.

Merci d'envoyer votre curriculum vitæ à **careers@eq3.com**



Joignez l'action!

Travailleuse ou travailleur en loisirs II (certifié.e)

0,50 etp, poste à temps partiel

POSTULEZ EN LIGNE :
actionmarguerite.ca
Télécopieur: 204 233-6803

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard **le mercredi avant 16 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante à l'adresse **vtogneri@la-liberte.mb.ca.**

Merci de votre collaboration!

Téléphone : 204 237-4823
Télécopieur : 204 231-1998



Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 19 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler un **poste permanent à temps plein:**

DIRECTEUR(TRICE), TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

au 301-205 boulevard Provencher à Winnipeg

Les responsabilités principales de ce poste sont d'assurer le leadership et de fournir des conseils sur toutes affaires connexes liées aux technologies et systèmes de communication afin de maximiser le potentiel de la Caisse et de mettre à profit des nouveaux développements technologiques. En consultant avec des groupes internes pour comprendre les priorités de l'entreprise, ce poste définit des plans et des propositions de solutions innovantes et est responsable de la mise en œuvre d'initiatives de grande envergure, complexes et inter-fonctionnelles. Ce poste fournit également la direction et le leadership au secteur des technologies de l'information afin de répondre aux besoins d'entreprise de la Caisse, tout en servant de gestionnaire de projet pour des projets liés aux technologies de l'information.

Pour de plus amples renseignements:
www.caisse.biz/fr/carrieres/





Le Coin Magique Inc., un centre d'apprentissage et de garde d'enfants francophone situé à Sainte-Agathe, lance un appel de candidature pour les postes suivants :

- **Suppléant(e)s**
- **Aide des services à l'enfance (ASE)**
- **Éducateur(trice) à la jeune enfance II ou III**

Nous cherchons des candidat(e)s du lundi au vendredi à temps plein, temps partiel et au besoin, commençant immédiatement.

Les candidat(e)s doivent posséder d'excellentes capacités langagières en français, le vouloir de travailler avec des enfants, démontrer de l'enthousiasme, une ouverture d'esprit et la capacité de travailler en équipe.

Veuillez faire parvenir votre demande, accompagnée d'un curriculum vitae, à :

Lorraine Milan, directrice
lcmgarderie@gmail.com



Santé en français est à la recherche de candidatures pour le poste suivant :

Coordonnateur ou coordonnatrice des services en français

Poste à temps plein

Responsabilités générales :

- collaborer et appuyer les établissements de services sociaux désignés bilingues pour favoriser l'offre active de services de qualité en français au Manitoba;
- travailler étroitement avec divers ministères pour définir des stratégies sur les services en français;
- veiller à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des plans de service en langue française des établissements désignés bilingues;
- fournir des conseils aux établissements des services sociaux pour desservir la population francophone;
- entretenir des liens avec la communauté et les intervenants communautaires francophones;
- mettre en œuvre et gérer des projets ponctuels;
- siéger à différents comités;
- préparer divers rapports.

Compétences recherchées :

- diplôme universitaire ou l'équivalent en expérience et formation;
- minimum de cinq (5) ans d'expérience en coordination ou en gestion de projet;
- expérience dans le domaine des services sociaux ou de la santé serait un atout;
- connaissance de la communauté francophone, du milieu de santé et des services sociaux du Manitoba;
- très bon sens d'organisation et de planification;
- excellente habileté en relations interpersonnelles;
- capacité de travail autonome;
- très bonne connaissance du français et de l'anglais, écrit et parlé;
- bonnes connaissances informatiques (logiciels Word, Excel, Powerpoint et Outlook).

Salaire compétitif et avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae **d'ici le 26 octobre à midi**, à :

Mme Annie Bédard
Directrice générale
Santé en français
400, avenue Taché, pièce 400
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3C3
abedard2@santeenfrancais.com

Nous vous remercions de votre intérêt et désirons vous aviser que nous n'entrerons en communication qu'avec les candidats ou les candidates sélectionnés pour une entrevue.

LES PETITES ANNONCES

▶ DIVERS

REMERCIEMENTS à sainte Anne de Beaupré pour faveur obtenue.
415-

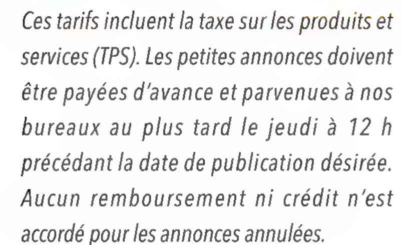
NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ Photo : 15,93 $








Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVISION SCOLAIRE VALLÉE de la RIVIÈRE-ROUGE



OFFRE D'EMPLOIS

École St.Malo School

- Auxiliaire bilingue - Besoins spéciaux
- Auxiliaire bilingue

École Héritage Immersion (Saint-Pierre-Jolys)

- Auxiliaire bilingue

École St.Malo School,
École Héritage Immersion (Saint-Pierre-Jolys)
et Institut Collégial St.Pierre

- Suppléant(e)s bilingues certifié(e)s

Pour plus de détails contacter hrdept@rrvsd.ca ou visiter notre site web au www.rrvsd.ca

AVIS DÉCÈS



Jules Préfontaine
1933-2018

À Winnipeg, le 25 septembre 2018, à l'âge de 85 ans, la flamme de monsieur Jules Préfontaine s'est éteinte. Il laisse dans le deuil sa conjointe madame Agnès Préfontaine (née Olivier) après 63 années d'amour et d'aventures, ses cinq enfants Lise (Normand), Guy (Margaret), Claire (Guy), Julie (Claude) et André (Jodie), ses petits-enfants Julie (Ryan), Déanne, Renée-Claire (Yannick) , Andrée-Anne, Benoit, Martin (Tamsin), Jérémy (Maëlle), Patrick (Marianne), Alexandre, Camille, Matteo et Catia, ses arrière-petits-enfants Jamison, Madeleine et Mars. Il laisse également dans le deuil sa sœur Gertrude Arnal (feu Vincent Arnal) ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis.

Il repose maintenant en paix auprès de ses parents ainsi que ses frères et sœurs Aurèle, Lucille, Émilien, Père Aurèle (Bernard), Pauline et Corinne.

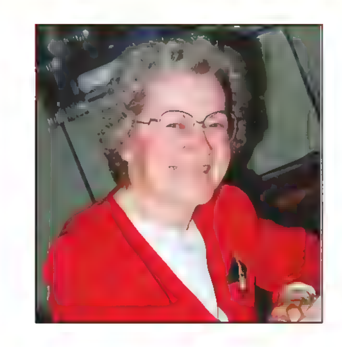
Jules Préfontaine a connu une carrière exemplaire dans le domaine des ressources humaines qui l'a amené à contribuer à l'essor d'entreprises en Amérique du Nord. Il a été un artisan du développement du réseau de gaz naturel dans l'est du Canada. Il a terminé sa carrière comme Vice-président des ressources humaines à Centra Gas Manitoba, à Winnipeg. À la retraite, le temps passé en famille, la présence aux activités sportives des petits-enfants et le golf l'ont comblé.

La famille a accueilli parents et amis à l'église des Saints-Martyrs-Canadiens, 289, avenue Dussault, Saint-Boniface (Manitoba) pour les funérailles le 3 octobre 2018 à 13 h. À la suite des funérailles, la famille a reçu les condoléances à l'église et tous ont été invités à un goûter dans la salle paroissiale. L'inhumation des cendres a eu lieu dans l'intimité.

La famille tient à remercier le personnel d'Actionmarguerite Saint-Boniface (Centre Taché), rue Despins, pour la qualité des soins prodigués et leur approche humaine et pleine de dignité. De façon particulière, la famille tient à souligner le professionnalisme, le soutien et la grande écoute de l'unité 4C ainsi que Ginette et Josée.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société d'Alzheimer (https://alzheimer.mb.ca ou 1-800-378-6699) ou la Société Canadienne du cancer (www.cancer.ca ou 1-888-939-3333) à la mémoire de Jules Préfontaine.

GREEN ACRES
Salon funéraire et cimetière
Autoroute n° 1 Est
sur le chemin Navin,
Winnipeg, MB
(204) 222-3241
Les condoléances
peuvent être envoyées à
www.greenacresfuneralhome.com



Sœur Estelle Joyal, SNJM
(Sœur Marguerite-Yvonne)

Sœur Estelle Joyal, résidente à Actionmarguerite Saint-Boniface, Manitoba, est décédée le 25 septembre 2018.

Elle laisse dans le deuil ses sœurs Véronique Stanners, Marie-Thérèse Fenez et Marguerite Dumesnil, ses neveux et nièces et sa famille religieuse. L'ont précédée dans la mort ses parents, un frère et une sœur décédés en bas âge et ses sœurs Léa, Gertrude, Irma, snjm et trois beaux-frères.

Estelle est née à Sainte-Agathe, Manitoba, le 9 février 1930, fille d'Yvonne Lagacé et Donat Joyal. C'est au couvent de Sainte-Agathe qu'elle fait ses études. Estelle entre au noviciat des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie à Outremont, Québec, le 24 janvier 1949 et fait profession perpétuelle le 5 août 1955.

À son retour au Manitoba, elle poursuit ses études et obtient successivement un certificat d'enseignement, ainsi qu'un baccalauréat en arts et un baccalauréat en éducation de l'Université du Manitoba. Estelle prend aussi des cours de musique, ainsi que des cours de perfectionnement dans plusieurs domaines tels que la liturgie, l'animation, la théologie, l'orthopédagogie et le français.

Comme éducatrice, Sœur Estelle enseigne à différents niveaux, mais la majeure partie de ses années d'enseignement se fait auprès des tout-petits qu'elle aime beaucoup. C'est dans les écoles paroissiales qu'on la retrouve d'abord, et ensuite c'est à Saint-Pierre-Jolys, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Agathe, Sacré-Cœur, Somerset et l'école Lavallée, Saint-Vital.

Sa grande créativité et son talent musical sont bien appréciés dans une salle de classe, car elle aime beaucoup jouer du piano et chanter avec les jeunes. Sœur Estelle met aussi ses talents au service de la vie paroissiale en touchant l'orgue pour les liturgies. Femme très sociable, elle participe avec beaucoup d'entrain aux activités culturelles telles que Folklarama, le Festival du Voyageur et les Choralies.

La famille Joyal et ses compagnes religieuses remercient le personnel de la Résidence Despins et celui de l'unité 3DE d'Actionmarguerite pour la compassion et les bons soins donnés à sœur Estelle.

À 13 h le 3 octobre 2018, un temps de prière a précédé la messe des funérailles à la Résidence Despins, 151, rue Despins, Saint-Boniface. L'inhumation a suivi au cimetière de Saint-Boniface, rue Archibald, Saint-Boniface.

Desjardins
204-233-4949
1-888-233-4949
www.desjardinsfuneralchapel.ca



Agathe Lavallée
(Née Trudeau)

Le 28 septembre, à l'âge de 91 ans, Agathe Lavallée, née Trudeau, s'est éteinte paisiblement, après une brève maladie.

Agathe est née à Île-des-Chênes le 9 juin 1927, fille d'Augustine Manaigre et de Georges Trudeau. Elle était la quatrième de 18 enfants.

Enseignante de formation, elle a travaillé à l'école Provencher de Saint-Boniface, puis dans une école de campagne à La Salle où elle a rencontré son mari, Fernand Lavallée. Leur mariage aura duré 65 ans.

Agathe est survécue par son mari, Fernand; par ses cinq enfants, Ronald, Joanne, Gilbert, Alain, Philippe. Elle comptait 16 petits-enfants, Éliane, Karine, Justin, Laurier, Stéphane, Christian (décédé), Emily, Benjamin, Olivia, Victoria, Simon, Rachel, Holly, Jonah, Sarah, Briana, ainsi que six arrière-petits-enfants, Jean-Sébastien, Marie-Ève, Guillaume, Prince, Jacob et Natalie.

Femme de grande foi, ayant une dévotion toute particulière pour la Vierge, Agathe laisse le souvenir d'une femme énergique qui s'est beaucoup donnée pour sa famille.

La famille désire remercier le personnel exceptionnel du Manoir de la Cathédrale et du Riverview Health Centre qui ont su adoucir ses dernières heures.

La messe des funérailles a eu lieu le lundi 8 octobre 2018, à la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, 289, avenue Dussault à Saint-Boniface.

Desjardins
204-233-4949
1-888-233-4949
www.desjardinsfuneralchapel.ca



Messagère de l'amour

LOUISE HÉBERT-SAINDON

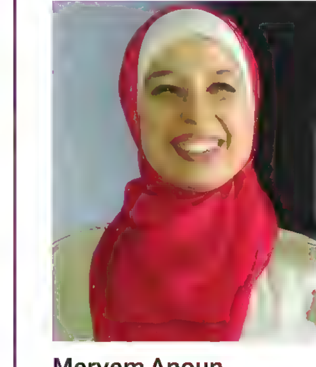
Il arrive dans la vie qu'on rencontre quelqu'un qui nous marque profondément, même si parfois cette rencontre est posthume... J'ai vécu cette expérience lorsque j'ai pris connaissance de la vie et l'âme peu ordinaire de Meryem Anoun, tuée à quelques pas de chez moi sur la 6e avenue de Montréal. Vers 9 h 35 le 14 juillet 2017, ma fille Myriam m'a appelée pour me dire qu'un accident horrible était survenu au coin de ma rue, alors qu'un camion avait percuté une cycliste. Connaissant ma sensibilité, elle m'a avertie : *Maman, n'y va pas, pas tout de suite, car la personne est tellement défigurée qu'on ne sait pas si c'est un homme ou une femme*. J'ai donc prié pour elle en vidant la pharmacie de ma salle de bains, la main tremblante et l'âme disloquée. Lorsque je suis arrivée sur les lieux une heure plus tard, je n'ai vu qu'un vélo tordu recouvert d'une bâche et beaucoup de policiers. J'ai écouté les nouvelles toute la journée : c'était une femme musulmane, une mère monoparentale émigrée du Maroc. Elle avait trois enfants. C'était aussi un pilier dans sa communauté de foi et de la plus grande communauté séculière.

Son fils aîné Badr Jaidi (un étudiant en génie) a dit qu'elle était la femme la plus gentille et compatissante qu'il ait connue. Elle avait de l'amour pour tous, surtout les enfants. D'abord ses propres enfants, ensuite ceux des autres. Immigrée du Maroc, elle voulut offrir une meilleure éducation et un meilleur avenir à ses enfants, en épousant à part entière son statut de canadienne et de musulmane fervente. Elle faisait tout pour faciliter l'intégration des siens à leur pays d'adoption. Elle visitait les personnes âgées de sa communauté pour prier avec eux et s'affairait à préparer les noces de son amie lorsque sa vie fut fauchée à 41 ans. Cette femme forte était complètement dévouée à l'éducation des enfants à l'école du coin, où elle travaillait comme éducatrice, tout en poursuivant ses propres études dans le domaine. Elle était fortement appréciée par le personnel et sans doute les enfants aussi.

Si je vous en parle dans une chronique religieuse un an plus tard, c'est que je n'ai pas pu l'oublier... Dans un monde où le racisme et l'extrémisme sont à l'origine de tensions et de tueries, voire de guerres qui font les manchettes quotidiennement, cette femme si extraordinaire vivait dans notre pays. Elle était consumée d'amour pour les siens et tous ceux qui se trouvaient sur la route. Heureusement, elle n'est pas seule...

Comme responsable de l'œcuménisme pendant quelque temps au diocèse, je sais reconnaître une ambassadrice de la paix lorsque j'en rencontre une. Le leitmotiv de Meryem, et la seule arme que nous avons tous pour contrer le mal, c'est l'amour. Pas n'importe quel amour : un amour costaud, désintéressé, entier, engagé.

La preuve de cet amour et le legs de Meryem, c'est le refus de sa famille de blâmer le chauffeur du camion, en lui démontrant de la compassion. Son plus jeune frère a accepté d'élever ses enfants âgés de 14 à 21 ans (à l'époque). Son père, un Imam, a présidé à la cérémonie du Vélo fantôme le 21 juillet 2017 en l'honneur de sa fille. J'ai vu en lui un homme simple, bon et sage dans ses propos, éloquent et digne dans sa présence.



Meryem Anoun.

Voici ce que Badr Jaidi Anoun a ajouté lors d'une entrevue avec Global News :

« Je me souviendrai de sa gentillesse, de son sourire, de son amour. Elle avait du temps pour tous, mais personne n'avait un amour comme elle l'avait pour ses enfants. »

Voyez, car une image vaut mille mots...

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

S'engager, travailler, s'amuser

C'est la saison des traditionnels soupers communautaires et paroissiaux. Pour les bénévoles qui s'activent en ville comme à la campagne, l'heure est à la mobilisation pour goûter à la joie des rencontres humaines. Coup de sonde auprès de Yolande Johnson, Roger Phaneuf, Rachel Ouimet et Denis Beaudry.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Le souper de la paroisse Sainte-Anne-des-Chênes a eu lieu le 30 septembre. Près de 750 personnes étaient au rendez-vous. Pour **Yolande Johnson**, la coordinatrice sortante de l'évènement, c'était « une occasion idéale pour le don de soi ».

« Chaque année, je vois les Chevaliers de Colomb éplucher 350 livres de patates! Ils apportent les tables à l'école Ste. Anne Immersion, les montent, et les enlèvent le dimanche soir.

« Et ils ne sont pas seuls à travailler. On a une équipe qui prépare la dinde, la farce, et les autres aliments. Ça prend du monde. Une bonne centaine. Jusqu'à présent, on n'a pas eu de problèmes à trouver des bénévoles. L'argent, environ 15 000 $, sert à payer les impôts et les assurances de l'église. Lors du souper, on fait aussi une collecte pour la banque alimentaire.

« Avant tout, c'est une occasion de fêter ensemble. Le souper attire près de 750 personnes. C'est sans inclure les aînés et leur parenté qu'on va servir à la Villa Youville. Comme ça, tout le monde peut avoir ce sentiment d'appartenance. Ce sentiment est très important pour une paroisse bilingue comme la nôtre. La plupart du temps, ceux qui assistent à la messe anglaise ne côtoient pas les francophones. Le 30 septembre, on a pu se retrouver pour travailler et s'amuser ensemble. »

Roger Phaneuf préside le comité organisateur du souper paroissial de Saint-Adolphe. Actif depuis quatre ans, il est devenu expert en préparation de sauce à la viande. « L'an dernier, j'ai préparé 15 gallons de sauce. C'est du boulot, mais c'est l'*fun*. Aider au souper paroissial, c'est une tradition. Ma mère – Huguette Phaneuf – a longtemps été membre du comité organisateur. Maintenant, c'est au tour de mon épouse Monica et moi. Sa spécialité, c'est la salade aux patates.

« J'ai hâte au 14 octobre. Notre mission n'est pas forcément glorieuse, mais elle est essentielle. Chaque année, notre cinquantaine de bénévoles accueille bien 800 personnes, et génère près de 6 000 $ pour assurer le chauffage et le maintien de l'église. C'est ce qui me motive. Ça, et le sentiment de satisfaction qui monte en moi rendu à la fin de la soirée. »

À Saint-Vital, la paroisse Saint-Eugène vient de fêter son 75e anniversaire. **Rachel Ouimet**, membre du comité organisateur, lave de la vaisselle, cuisine et mobilise des bénévoles depuis plus de dix ans. La paroissienne a hâte au souper du 21 octobre.

« On a une équipe extraordinaire. Carole Cadieux coordonne le souper, et y met tout son enthousiasme. On prélève des fonds pour le maintien de l'église. C'est une bonne cause, bien sûr. Mais ce qui motive, c'est le *happening paroissial*. On rencontre plein de gens. On se retrouve entre amis, collègues, parents. C'est comme si on invitait 600 personnes à un réveillon, ou à un *party* de famille. »

Denis Beaudry coordonne la centaine de bénévoles qui préparent et serviront le souper des Saints-Martyrs-Canadiens, le 14 octobre.

« Trouver des bénévoles, ça prend du temps. Je suis souvent au téléphone! L'astuce, c'est d'attirer les gens en mettant l'accent sur la joie de la rencontre. Ça fait au moins 20 ans que je contribue au souper paroissial. Il faut croire que je suis convaincant, parce que ça marche. Le jour même du souper, on a une bonne centaine de personnes à pied d'œuvre. Et plus les gens en font l'expérience, plus ils sont heureux d'accepter mon invitation. Toute l'équipe se met dans le jeu. L'ambiance ressemble à celle du Festival du Voyageur, quand la paroisse organise le Relais des Pionniers. »

Près de 550 personnes se rendent aux Saints-Martyrs-Canadiens. Près de 6 000 $ sont amassés pour la catéchèse, offerte aux enfants au sous-sol de l'église.

« Notre souper a une mission nettement pastorale. On appuie la formation religieuse de nos jeunes, et on se rassemble en communauté chrétienne. La joie de la rencontre est contagieuse, et soutient la paroisse. »



photo : Gracieuseté paroisse Sainte-Anne-des-Chênes

Le souper communautaire organisé le 30 septembre par la paroisse Sainte-Anne-des-Chênes. Sur la photo, les bénévoles Olivier Deschambault, Shirley Hiebert, Jude Boulianne, Komi Kuessan et Loraine Jolicoeur servent le repas.



Il pourrait même vous être offert à un coût inférieur. Comparez. Communiquez avec nous dès aujourd'hui.



(204) 233-4949
Sans frais : 1 888 233-4949
357, rue Des Meurons, Saint-Boniface











Résidentiel et commercial
(204) 231-4664
afm@mts.net
www.afmplumbingheating.com



Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600





La famille Brunet célèbre 100 ans et est fière d'avoir la 4e génération avec l'équipe.
www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
St-Boniface, Manitoba
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323



PAS LE TEMPS DE LIRE VOTRE JOURNAL?
PAS DE PROBLÈME, ÉCOUTEZ-LE!
100 %
NUMÉRIQUE | COULEUR | AUDIO

VOTRE JOURNAL SUR MOBILES ET TABLETTES POUR **28,25 $** PAR ANNÉE | **WWW.LA-LIBERTE.CA**



SAISON 2

PLANCHE 6







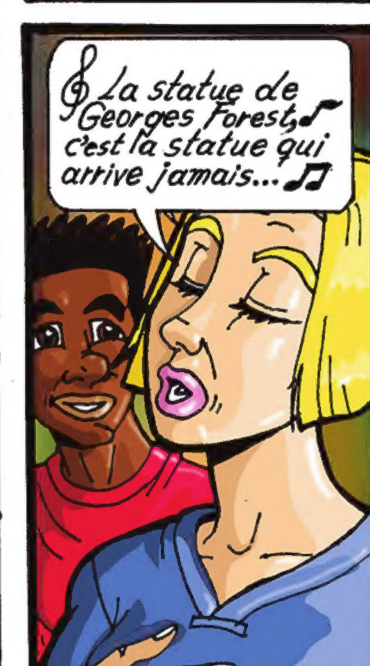












Illustrations de Tadens Mpwene

Scénario de L'équipe de La Liberté

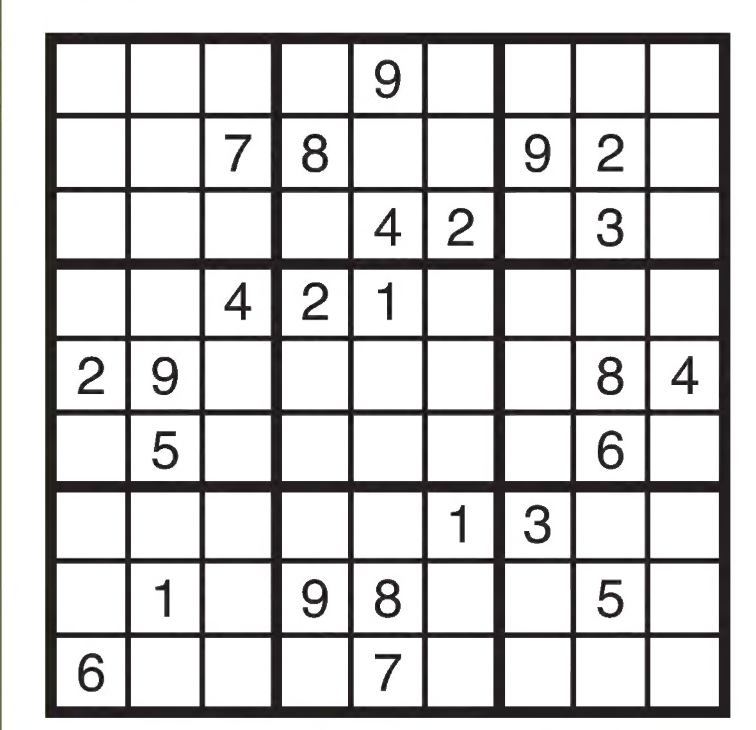
Sur une idée originale de Sophie Gaulin

MERCI à la Division scolaire franco-manitobaine pour sa commandite envers ce projet.

JEUX

SUDOKU

PROBLÈME N° 620



				9				
		7	8			9	2	
				4	2		3	
		4	2	1				
2	9						8	4
	5						6	
					1	3		
	1		9	8			5	
6				7				

RÉPONSE DU N° 619

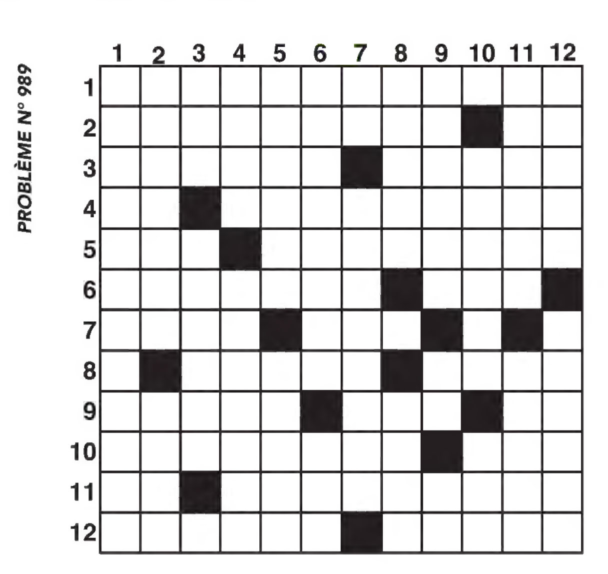
3	5	6	2	7	9	4	1	8
8	9	4	1	3	5	6	7	2
7	1	2	8	6	4	5	3	9
4	3	1	6	8	7	2	9	5
5	7	8	4	9	2	1	6	3
6	2	9	3	5	1	8	4	7
9	8	3	5	4	6	7	2	1
2	4	5	7	1	3	9	8	6
1	6	7	9	2	8	3	5	4

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1- Contrat par lequel un débiteur affecte un bien à la garantie d'une dette.
2- Plante herbacée à fleurs jaunes. – Conjonction.
3- Enfant trop gâté. – Conduit souterrain.
4- Mesure itinéraire chinoise. – Ouvrière qui confectionne des cigares.
5- Baie des côtes de Honshū. – Action de vendre ce qu'on a acheté (pl.).
6- Commencera à se développer. – Planche.
7- Alla ça et là, à l'aventure. – Fille de Cadmos.
8- Lézard apode. – Accompagna.
9- Accouplement dans l'espèce caprine. – D'un certain âge. – Coutumes.
10- Ablation des veines variqueuses des membres inférieurs. – Plante bulbeuse.
11- Négation. – Engin de terrassement tracté.
12- Mamelle. – Greffer.

VERTICALEMENT

1- Avec un manque de soin.
2- Ramener au calme. – Qui a la forme d'un œuf.
3- Tout d'un coup. – Faux.
4- Au bridge, tout pli au-delà du sixième. – Vermouth rouge.
5- Partie dure des dents de l'homme. – Méchanceté, perfidie.
6- Geste comique. – Prière catholique à la Vierge.
7- Personnel. – Met en valeur.
8- Affluent de la Loire. – Bloque des mouvements de fond.
9- Peuple de Madagascar. – Personnel. – Personnel.
10- Pierre d'aigle. – Bouquina.
11- Ivres. – Fasse du tort.
12- Pièces d'argent de cinq francs. – Franchir, traverser.





	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	E	N	T	R	I	P	O	T	E	N	T
2	E	M	E	R	I	T	E	■	E	P	O	I
3	S	E	R	I	N	A	N	T	■	I	T	E
4	S	U	E	■	C	L	E	R	I	C	A	L
5	E	T	I	R	A	I	■	A	V	E	N	T
6	S	I	S	E	■	E	G	M	O	N	T	■
7	D	E	■	T	A	N	N	A	I	T	■	G
8	E	R	E	S	■	N	O	I	R	■	T	A
9	L	E	S	■	D	E	C	L	I	N	E	R
10	O	■	T	U	E	■	C	■	N	A	R	D
11	U	N	E	S	■	C	H	I	E	N	N	E
12	P	E	R	E	G	R	I	N	■	A	I	S